



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

ELEVENTH YEAR

752nd MEETING: 2 NOVEMBER 1956
ème SEANCE: 2 NOVEMBRE 1956

ONZIEME ANNEE

CONSEIL DE SECURITE DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/752/Rev.1)	1
Expression of thanks to retiring President	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 27 October 1956 from the representatives of France, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the President of the Security Council concerning the situation in Hungary (S/3690)	2

TABLE DES MATIERES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/752/Rev.1)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 27 octobre 1956, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la situation en Hongrie (S/3690)	2

Relevant documents not reproduced in full in the records of the meetings of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*
* *

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

SEVEN HUNDRED AND FIFTY-SECOND MEETING

Held in New York, on Friday, 2 November 1956, at 5 p.m.

SEPT CENT CINQUANTE-DEUXIEME SEANCE

Tenue à New-York, le vendredi 2 novembre 1956, à 17 heures.

President: Mr. Nasrollah ENTEZAM (Iran).

Present: The representatives of the following countries: Australia, Belgium, China, Cuba, France, Iran, Peru, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

Provisional agenda (S/Agenda/752/Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 27 October 1956 from the representatives of France, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the President of the Security Council concerning the situation in Hungary.

Expression of thanks to retiring President

1. The PRESIDENT (*translated from French*): In taking over the Presidency, I wish to pay a well-deserved tribute to the retiring President, Mr. Cornut-Gentile, Ambassador of France, for the authority, tact and courtesy he has shown in presiding over the difficult meetings the Council has held. I regret that his state of health still does not allow him to be present with us today and I am sure that I am interpreting the feelings of all the members of the Council in requesting the French representative to convey to Mr. Cornut-Gentile our very best wishes for a speedy recovery.

2. Mr. DE GUIRINGAUD (France) (*translated from French*): I wish to thank you for the kind words you have just spoken about Mr. Cornut-Gentile. I shall convey to him your wishes for his recovery and the regret you have voiced at his absence today. He too deeply regrets that he is unable to be with us today. His health is still not very good, but it is improving and he will, I hope, soon be able to resume his place at the Council table.

Adoption of the agenda

3. The PRESIDENT (*translated from French*): Before we proceed to the adoption of the agenda, I think it is my duty to offer the members of the Council an explanation. The letter sent by the representatives of France, the United Kingdom and the United States [S/3723] requesting an urgent meeting of the Security Council reached me at 1 o'clock this afternoon. In view of the urgency of the matter and the fact that the Council was already seized of it, I had no choice but to convene the Council. I regret that it was materially impossible

Président: M. Nasrollah ENTEZAM (Iran).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Belgique, Chine, Cuba, France, Iran, Pérou, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/752/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 27 octobre 1956, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la situation en Hongrie.

Remerciements au Président sortant

1. Le PRESIDENT: En assumant la présidence, je désire rendre un hommage mérité au Président sortant, l'Ambassadeur de France, M. Cornut-Gentile, pour l'autorité, le tact et la courtoisie avec lesquels il a présidé les débats au cours des séances difficiles que le Conseil a tenues. Je regrette que son état de santé ne lui ait pas encore permis de revenir parmi nous et je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous les membres du Conseil en priant le représentant de la France de bien vouloir transmettre à M. Cornut-Gentile les vœux les plus sincères que nous formons pour son prompt rétablissement.

2. M. DE GUIRINGAUD (France): Monsieur le Président, je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer à l'égard de M. Cornut-Gentile. Je lui transmettrai vos souhaits de rétablissement et l'expression des regrets que vous avez formulés en constatant son absence aujourd'hui. Il déplore également beaucoup lui-même de ne pouvoir être parmi nous. Son état de santé n'est pas encore très bon, mais il va s'améliorant. J'espère qu'il pourra bientôt reprendre sa place à la table du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

3. Le PRESIDENT: Avant de passer à l'adoption de l'ordre du jour, je crois de mon devoir de fournir une explication aux membres du Conseil. La lettre des représentants des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni [S/3723] demandait la réunion urgente du Conseil de sécurité. Elle m'est parvenue à 13 heures. Etant donné que le Conseil de sécurité était déjà saisi de cette question, et en raison de son urgence, je n'avais d'autre choix que de convoquer le Conseil. Je regrette qu'il m'ait été matériellement impossible de con-

for me to consult my colleagues. I hope in future to have the necessary time to do so.

4. Are there any objections to the adoption of the provisional agenda of the meeting?

5. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The Soviet delegation objected at a previous meeting of the Council [746th meeting] to the inclusion of this item in the agenda, and explained why it was opposed to the consideration of this question in the Security Council. Our objections still stand, and I shall vote again today against the inclusion of this item in the agenda, especially in view of the way in which this meeting of the Council was called. The President has already explained the hurried manner in which this was done, and there is no need for me to deal with the point.

6. The PRESIDENT (*translated from French*): As one of the members of the Council has objected to the adoption of the provisional agenda of this meeting, I shall put it to the vote.

A vote was taken by show of hands.

In favour: Australia, Belgium, China, Cuba, France, Iran, Peru, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Yugoslavia.

Against: Union of Soviet Socialist Republics.

The agenda was adopted by 10 votes to 1.

Letter dated 27 October 1956 from the representatives of France, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and the United States of America to the President of the Security Council concerning the situation in Hungary (S/3690)

7. The PRESIDENT (*translated from French*): In accordance with the decision taken by the Council at its 746th meeting, I invite the representative of Hungary to take a place at the Council table.

Mr. Szabo, representative of Hungary, took a place at the Council table.

8. The PRESIDENT (*translated from French*): I call on the representative of China on a point of order.

9. Mr. TSIANG (China): It is true that at a previous meeting of the Council a representative of Hungary was asked to participate in the debate. Mr. President, have you any assurance that the person invited does represent the Government of the Hungarian Republic? Please give us any assurance in regard to his representative character.

10. The PRESIDENT (*translated from French*): I should like to hear the views of the other members of the Council on this point. I believe, however, that in the absence of evidence to the contrary we are supposed to accept the representative of a country as long as his status has not been disapproved.

11. Mr. LODGE (United States of America): I should like to ask that the credentials of the gentleman who is sitting in the seat of Hungary be submitted to the Council so that we can see whether he does in fact represent the Hungarian Government.

sulter mes collègues, mais j'espère que, dorénavant, j'aurai le temps nécessaire pour le faire.

4. Y a-t-il des objections à l'adoption de l'ordre du jour provisoire de la séance?

5. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: A une séance antérieure du Conseil [746ème séance], la délégation de l'Union soviétique s'est élevée contre l'inscription de ce point à l'ordre du jour et a exposé les motifs pour lesquels elle s'opposait à l'examen de cette question par le Conseil de sécurité. Nos objections restent valables et la manière dont le Conseil de sécurité a été convoqué me fournit aujourd'hui une raison supplémentaire de voter l'inscription de cette question à l'ordre du jour. Le Président a mentionné lui-même le caractère imprévu de cette convocation et je n'ai pas à y revenir.

6. Le PRESIDENT: L'un des membres du Conseil ayant élevé une objection contre l'adoption de l'ordre du jour provisoire de cette séance, je dois mettre cet ordre du jour aux voix.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Australie, Belgique, Chine, Cuba, France, Iran, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

Vote contre: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 10 voix contre une, l'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 27 octobre 1956, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la situation en Hongrie (S/3690)

7. Le PRESIDENT: Conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité lors de sa 746ème séance, j'invite le représentant de la Hongrie à prendre place à la table du Conseil.

M. Szabo, représentant de la Hongrie, prend place à la table du Conseil.

8. Le PRESIDENT: La parole est au représentant de la Chine, pour une motion d'ordre.

9. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: Il est exact qu'à une séance précédente du Conseil un représentant de la Hongrie a été invité à participer au débat. Avez-vous l'assurance, Monsieur le Président, que la personne invitée représente effectivement le Gouvernement de la République hongroise? Je vous serais obligé de bien vouloir nous donner toutes assurances à cet égard.

10. Le PRESIDENT: J'aimerais connaître l'opinion des autres membres du Conseil sur ce point. Mais je crois que, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes censés accepter le représentant d'un pays aussi longtemps que son statut n'a pas été désapprouvé.

11. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Je propose que le Conseil examine les pouvoirs de la personne qui occupe le siège de la Hongrie afin que nous puissions nous rendre compte si cette personne représente bien le Gouvernement hongrois.

12. Mr. BELAUNDE (Peru) (*translated from Spanish*): Perhaps the Secretary-General could give us some information on this point.

13. The PRESIDENT (*translated from French*): I was about to make that suggestion to the Council. Under the rules of procedure, credentials must be communicated to the Secretary-General, who is required to examine their validity.

14. Mr. PROTITCH (Under-Secretary for Political and Security Council Affairs): As you know, this meeting was called on very short notice and when, with the permission of the President of the Security Council and under his instructions, I informed the Hungarian delegation, I was told that a representative would be here. I have also been informed by Mr. Szabo that he has been authorized by his Government to act in the absence of Ambassador Kós.

15. I have just been informed by the Legal Office that a cable has been received from the Hungarian Government appointing Mr. Janos Szabo as representative at the emergency special session of the General Assembly which opened yesterday. The cable reads as follows:

"His Excellency Dag Hammarskjöld, Secretary-General of the United Nations:

"I have the honour to inform you that Mr. Janos Szabo, First Secretary of the Permanent Mission, will represent the Hungarian People's Republic at the special session of the General Assembly of the United Nations to be convened on November 1, 1956 at New York."

It was signed by Imre Nagy, the Prime Minister and the Acting Minister of Foreign Affairs.

16. Mr. LODGE (United States of America): I should like to read rules 14 and 15 of the rules of procedure and then propound a question. Rule 14 states:

"Any Member of the United Nations not a member of the Security Council and any State not a Member of the United Nations, if invited to participate in a meeting or meetings of the Security Council, shall submit credentials for the representative appointed by it for this purpose. The credentials of such a representative shall be communicated to the Secretary-General not less than twenty-four hours before the first meeting which he is invited to attend."

Rule 15 states:

"The credentials of representatives on the Security Council and of any representative appointed in accordance with Rule 14 shall be examined by the Secretary-General, who shall submit a report to the Security Council for approval."

In the light of those two rules, I just raise the question whether this gentleman here on my left is qualified to sit at this session for this purpose.

17. The PRESIDENT (*translated from French*): I should like to reply to the objection which has been raised by Mr. Lodge. I was aware of the two rules of our rules of procedure mentioned, but as the Council was called on only three hours' notice, it was very difficult to ask the representative of a country to submit his credentials twenty-four hours before the meeting. It was

12. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*]: Le Secrétaire général pourrait-il nous fournir des renseignements à ce sujet?

13. Le PRESIDENT: C'est justement l'idée que je désirais soumettre au Conseil. Car, aux termes du règlement intérieur, les lettres de créance doivent être présentées au Secrétaire général qui doit en étudier la validité.

14. M. PROTITCH (Sous-Secrétaire aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité) [*traduit de l'anglais*]: Comme vous le savez, la convocation de cette séance a dû se faire dans un délai très court et lorsque j'ai informé la délégation hongroise, avec l'autorisation du Président du Conseil de sécurité et conformément à ses instructions, qu'une séance était convoquée, j'ai été avisé qu'un représentant de la Hongrie y assisterait. D'autre part, M. Szabo m'a fait savoir que son gouvernement l'avait autorisé à remplacer Monsieur l'ambassadeur Kós pendant son absence.

15. Le Service juridique m'informe à l'instant que le Gouvernement hongrois a adressé au Secrétariat un télégramme désignant M. Janos Szabo comme son représentant à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale qui s'est ouverte hier. En voici le texte:

"A Son Excellence M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies:

"J'ai l'honneur de vous informer que M. Janos Szabo, premier secrétaire de la Mission permanente, représentera la République populaire hongroise à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'ouvrira le 1er novembre 1956 à New-York."

Ce télégramme porte la signature de M. Imre Nagy, président du Conseil et ministre des affaires étrangères par intérim.

16. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Permettez-moi de donner lecture des articles 14 et 15 du règlement intérieur et de poser ensuite une question. L'article 14 est ainsi conçu:

"Tout Membre des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil de sécurité et tout Etat qui n'est pas membre des Nations Unies, s'il est invité à prendre part à une ou plusieurs séances du Conseil de sécurité, doit présenter des pouvoirs accréditant le représentant désigné par lui à cet effet. Les pouvoirs de ce représentant sont communiqués au Secrétaire général vingt-quatre heures au moins avant la première séance à laquelle celui-ci doit assister."

Le texte de l'article 15 est le suivant:

"Les pouvoirs des représentants au Conseil de sécurité et ceux de tout représentant désigné conformément à l'article 14 sont examinés par le Secrétaire général qui soumet un rapport à l'approbation du Conseil de sécurité."

Compte tenu de ces deux articles, je voudrais savoir si la personne qui est assise à ma gauche réunit les conditions nécessaires pour assister à cette session en qualité de représentant.

17. Le PRESIDENT: Je voudrais répondre à l'objection soulevée par le représentant des Etats-Unis. Je n'ignorais pas ces deux articles du règlement du Conseil; mais les membres du Conseil comprendront que, le Conseil ayant été convoqué dans un délai de trois heures, il était très difficile de demander au représentant d'un pays de présenter ses lettres de créance 24 heures avant la

physically impossible for the Secretariat to comply with the requirements of the two rules mentioned.

18. I do not know what the Council's reaction to this suggestion will be, but as the rules of procedure allow us to seat the representative of a country provisionally pending the approval of his credentials, I would suggest that the representative of Hungary should sit at the Council table, but should not make a statement until the Secretariat has time to verify his credentials.

19. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): The statement just made by the President answers the point I was trying to make. I was about to draw attention to rule 16 of the rules of procedure, which provides that pending the approval of the credentials in accordance with rule 15, such representative shall be seated provisionally with the same rights as other representatives.

20. I have a slight doubt—and this would be within the President's judgement—as to whether it would be proper to provide that until the credentials have been verified, the representative should merely sit at the table and not speak. The rule seems to me to provide that he should have the same rights as other representatives.

21. Mr. LODGE (United States of America): I think the President's suggestion is the appropriate one in the present circumstances.

22. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): At a previous meeting [746th meeting] the Security Council adopted a decision to invite the representative of Hungary to take part in the consideration of this item. That decision still stands, and the representative of Hungary is entitled to sit at this table.

23. In connexion with the President's suggestion, I should like to draw attention to rule 17 of the Security Council's rules of procedure, which reads:

"Any representative on the Security Council, to whose credentials objection has been made within the Security Council, shall continue to sit with the same rights as other representatives until the Security Council has decided the matter."

24. The PRESIDENT (*translated from French*): Before stating my views, I should prefer to hear the views of the other members of the Council.

25. Mr. BELAUNDE (Peru) (*translated from Spanish*): Rule 17, which the USSR representative has just read out, is admittedly quite explicit. Nevertheless, I think that the President's suggestion imposes a moral duty on the representative of Hungary. Moreover, the representative of Hungary will of course only be entitled to speak after the members of the Council have stated their views. It seems to me therefore that without invoking any hard and fast rule, discretion on the part of the Chair, of the representatives proposing to speak, and of the Hungarian representative should enable us to dispel the doubts which some delegations entertain.

26. I would therefore suggest that we adopt the President's suggestion without specifically challenging rule 17.

réunion. Il était matériellement impossible au Secrétariat de satisfaire aux exigences de ces deux articles.

18. J'ai une suggestion à présenter; je ne sais pas quelle sera à son égard la réaction du Conseil. Puisque le règlement nous permet d'accepter provisoirement le représentant d'un pays en attendant que ses pouvoirs soient reconnus, je propose que le représentant de la Hongrie siège à la table du Conseil mais qu'il ne fasse pas sa déclaration jusqu'à ce que le Secrétariat ait eu le temps de vérifier ses lettres de créance.

19. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: La déclaration que vient de faire le Président répond à la question que je me proposais de soulever. Je voulais attirer l'attention des membres du Conseil sur l'article 16 du règlement intérieur qui prévoit qu'en attendant que soient reconnus les pouvoirs d'un représentant conformément à l'article 15, ce représentant siège à titre provisoire avec les mêmes droits que les autres représentants.

20. Je me demande s'il serait bien indiqué — et il appartient au Président de trancher cette question — de décider que, jusqu'à ce que ses pouvoirs aient été vérifiés, le représentant de la Hongrie sera simplement autorisé à prendre place à la table du Conseil sans avoir le droit de parole. A mon sens, le règlement prévoit qu'il devrait avoir les mêmes droits que les autres représentants.

21. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: La suggestion du Président est, selon moi, celle qui convient le mieux dans les circonstances présentes.

22. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: A une séance antérieure [746ème séance], le Conseil de sécurité a pris la décision d'inviter le représentant de la Hongrie à participer à l'examen de cette question. Cette décision est toujours valable et le représentant de la Hongrie a le droit de siéger à la table du Conseil.

23. En ce qui concerne la proposition du Président, je me permets de rappeler l'article 17 du règlement intérieur du Conseil de sécurité, qui se lit comme suit:

"Tout représentant au Conseil de sécurité dont les pouvoirs soulèvent des objections au sein du Conseil de sécurité continue à siéger avec les mêmes droits que les autres représentants, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris une décision à ce sujet."

24. Le PRESIDENT: Avant d'exprimer mon opinion, je préfère entendre les autres membres du Conseil.

25. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*]: L'article 17 dont le représentant de l'Union soviétique vient de nous donner lecture paraît certes très clair. Mais la suggestion du Président impose au représentant de la Hongrie ce que j'appellerai une obligation morale. Il est évident d'autre part que le représentant de la Hongrie ne pourrait prendre la parole qu'après tous les membres du Conseil. C'est pourquoi j'incline à penser qu'il suffirait de ne pas prendre le règlement à la lettre et de nous en remettre au Président, au jugement des délégations et à la discrétion du représentant qui se trouve parmi nous pour lever les doutes qui ont pu naître dans l'esprit de certaines délégations.

26. J'estime donc que nous pourrions donner à la suggestion du Président une sorte d'approbation générale sans que cela constitue le moins du monde une dérogation à l'article 17.

27. Mr. NÚÑEZ PORTUONDO (Cuba) (*translated from Spanish*): I do not think that rule 17 of the rules of procedure applies to this case. As I understand it, rule 17 applies solely to representatives in the Security Council. The rule applicable to the present case is rule 14, which states that the credentials must be presented twenty-four hours before a meeting. This rule is to my mind quite logical.

28. If we were to apply rule 17, it is quite conceivable that this gentleman might make a statement on behalf of a Government he was not authorized to represent. We would be giving him provisional recognition although subsequent events might prove that he was not qualified to represent the Hungarian Government.

29. We know of course why rule 17 was drafted and the purpose it was designed to fulfill. It was drawn up only because, as we all know, there was a discussion regarding the legality of the representation of a permanent member of the Security Council. The purpose of this rule was to allow the representative concerned to continue discharging his duties as long as his credentials were not declared invalid.

30. The rule was not intended to apply to a case where a Member State was invited to appear at one meeting or at one session. The relevant rule in such a case is rule 14, and the credentials must be submitted before the meeting; as long as they are so submitted, it is immaterial whether they are submitted one minute or twenty-four hours in advance.

31. I would nevertheless agree, as a compromise measure, to accept the President's suggestion that the Hungarian representative should not make a statement—that is all he is here for since he has no right to vote—until the Secretariat reports to us on the validity of his credentials. This is in accordance with rule 14, which, in my delegation's opinion, is the only one that applies to this question.

32. Mr. BRILEJ (Yugoslavia): In view of the fact that three members of the Council, France, the United Kingdom and the United States, felt that the situation in Hungary was so critical that they deemed it necessary to call for an emergency meeting of the Security Council, I would suggest that we should also apply the emergency rule of procedure, namely rule 17. This rule says that "any representative on the Security Council"—and I understand that to mean any representative and not only any member of the Security Council—"shall continue to sit with the same rights as other representatives...".

33. It seems to me that in accordance with the agenda which we have already adopted, we are going to discuss the situation in Hungary. In my opinion it would not be proper to discuss this question in the absence of the representative of the Hungarian Government. It seems to me that it would not be proper to punish the Hungarian Government because it did not send credentials twenty-four hours in advance for a meeting which was called within three hours.

34. Therefore, it is my opinion that we should either recognize the representative of Hungary here to participate in our deliberations with the same rights as any representative, or adjourn the meeting.

27. M. NÚÑEZ PORTUONDO (Cuba) [*traduit de l'espagnol*]: A mon avis, l'article 17 du règlement ne saurait s'appliquer dans le cas présent; il vaut uniquement pour les représentants des Etats membres du Conseil de sécurité. L'article applicable en l'occurrence est l'article 14 qui dispose que les pouvoirs doivent être communiqués 24 heures au moins avant la première séance, disposition qui me semble logique.

28. Si l'on appliquait l'article 17, il pourrait fort bien se faire que la personne en question prononce une déclaration au nom d'un gouvernement qu'elle ne serait pas autorisée à représenter. Le Conseil lui aurait provisoirement reconnu la qualité de représentant alors que la suite des événements montrerait qu'elle n'avait pas qualité pour représenter effectivement le Gouvernement hongrois.

29. Nous savons fort bien pour quelles raisons et à quelles fins l'article 17 a été adopté: il découlait uniquement de la discussion relative à la représentation d'un membre permanent du Conseil de sécurité. L'objet de cet article était de permettre au représentant en question de continuer à siéger aussi longtemps que ses lettres de créance n'auraient pas été déclarées invalides.

30. Cet article ne s'applique pas au cas présent, puisqu'il s'agit d'inviter un Membre de l'Organisation des Nations Unies à participer à l'examen d'une question ou à prendre la parole à une séance. L'article applicable en la circonstance est l'article 14; par conséquent, il faut que les lettres de créance soient présentées d'avance; peu importe qu'elles le soient une minute ou 24 heures avant la séance.

31. Je suis toutefois disposé à faire une concession et à accepter la suggestion du Président tendant à ce que le représentant de la Hongrie ne prenne la parole — ce qui est la seule chose qu'il puisse faire étant donné qu'il n'a pas le droit de vote — que lorsque le Secrétaire général nous aura soumis un rapport sur la validité de ses pouvoirs. C'est là ce que prescrit l'article 14 qui est, à mon avis, le seul article applicable dans le cas présent.

32. M. BRILEJ (Yougoslavie) [*traduit de l'anglais*]: Etant donné que trois membres du Conseil — les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni — ont jugé que la situation en Hongrie était si grave qu'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité était nécessaire, je propose que nous appliquions également une procédure d'urgence et, en l'occurrence, l'article 17. Cet article prévoit que "tout représentant au Conseil de sécurité" — et je pense que cela signifie tout représentant et non pas seulement tout membre du Conseil de sécurité — "continue à siéger avec les mêmes droits que les autres représentants...".

33. Je pense que, conformément à l'ordre du jour que nous avons déjà adopté, nous allons examiner la situation en Hongrie. A mon avis, il serait peu convenable d'examiner cette question en l'absence du représentant du Gouvernement hongrois. Il me semble qu'il serait injuste de punir le Gouvernement hongrois de n'avoir pas envoyé les pouvoirs 24 heures à l'avance pour une séance qui a été convoquée dans un délai de trois heures.

34. J'estime donc que nous devons, soit autoriser le représentant de la Hongrie à prendre part au débat avec les mêmes droits que les autres représentants, soit lever la séance.

35. The PRESIDENT (*translated from French*): I should like to remind you that I have five speakers on the list for the debate on the question of substance. It is therefore virtually impossible to finish the debate at the present meeting. As the representative of a country invited to sit at the Council table normally speaks only after the permanent members of the Council have spoken, the question will not arise. In the circumstances, it might be better to take no decision, because I know that there is uncertainty in the minds of lawyers as to whether rule 17 applies exclusively to members of the Security Council or also to States invited to participate in the debate. I think that in this case it would be better to follow the Peruvian representative's suggestion and leave the question to the discretion of the President and proceed with the discussion. There is no need to take a decision on the credentials question as the Secretariat will have an opportunity to verify them in the meantime.

36. Mr. WALKER (Australia): I would like to say, first of all, that I feel sure we can have complete confidence in the way in which the President would handle the matter if we proceeded along the lines suggested. I did, however, have a slightly different observation to make in the interest of a satisfactory approach to the problem.

37. We decided previously that we would invite a representative of Hungary to participate in the discussion, and at the last meeting on this subject the permanent representative of Hungary, Mr. Peter Kós, appeared at the Council table. At the meeting today his place was taken by a member of the Permanent Mission who, I presume therefore, like all other members of permanent missions listed in the official list, has been properly accredited by the head of his mission.

38. That confers on the gentleman in question a certain official character, and that official character has been reinforced by the arrival of a telegram which, as I understood it, establishes credentials for this gentleman's appearance at the emergency special session of the General Assembly which opened yesterday.

39. The question is whether Mr. Szabo is qualified to sit at the Security Council table, which is of course a different question. The rules of procedure are, as we know, provisional rules of procedure and it is quite clear that they have not envisaged the peculiar situation here in which the meeting has been called with such extreme urgency that it would not be possible for a new representative to have his credentials verified twenty-four hours before the meeting.

40. In these circumstances, I wonder whether it would not be a democratic procedure if, without any prejudice whatever to the position which members might take on the question of the status of the representative of Hungary, we invited the gentleman who has taken the seat of the representative of Hungary to inform the Council in what capacity he would wish to appear on this occasion. I am not suggesting that Mr. Szabo will be invited to address the Council on any question of substance or on the Council's procedure, but merely to inform the Council in an oral statement, if he should so wish, regarding the basis on which he appears here today. I say this without committing myself in any way upon the more general question of the procedure.

41. Mr. LODGE (United States of America): I agree with the President's suggestion, for the time being, as

35. Le PRESIDENT: Je voudrais vous rappeler que cinq orateurs se sont fait inscrire pour parler sur le fond de la question; par conséquent, il est presque impossible de terminer la discussion au cours de la présente séance. Puisque, d'habitude, le représentant d'un pays invité à la table du Conseil ne parle qu'après les membres permanents, la question ne se posera pas. Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux ne pas prendre de décision, car je sais que des doutes existent dans l'esprit des juristes sur le point de savoir si l'article 17 s'applique seulement aux membres du Conseil de sécurité ou également aux Etats invités à participer aux débats. Il vaudrait mieux, à mon avis, suivre la suggestion du représentant du Pérou, c'est-à-dire laisser la question à la discrétion du Président et passer à la discussion. En effet, la question des pouvoirs n'a pas à être tranchée, puisque entre-temps le Secrétariat aura la possibilité de les vérifier.

36. M. WALKER (Australie) [*traduit de l'anglais*]: Je voudrais dire tout d'abord que je suis certain que nous pouvons avoir toute confiance en la façon dont le Président traiterait cette question si nous acceptions la méthode qu'il propose. Cependant, j'avais une remarque d'un ordre un peu différent à faire qui permettrait peut-être d'aborder le problème d'une manière satisfaisante.

37. Nous avons précédemment décidé d'inviter un représentant de la Hongrie à participer aux débats et, au cours de la dernière séance consacrée à cette question, le représentant permanent de la Hongrie, M. Peter Kós, siégeait à la table du Conseil. Aujourd'hui, il a été remplacé par un membre de la Mission permanente qui, je le suppose, a été, comme tous les autres membres d'une mission permanente figurant sur la liste officielle, dûment accrédité par le chef de sa mission.

38. Cela confère un certain caractère officiel au représentant en question et ce caractère officiel se trouve renforcé par l'arrivée d'un télégramme qui, à ce que j'ai compris, donne à M. Szabo le pouvoir de représenter la Hongrie à la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée qui s'est ouverte hier.

39. La question se pose de savoir si M. Szabo a qualité pour siéger à la table du Conseil de sécurité, ce qui est évidemment très différent. Le règlement intérieur est, comme nous le savons, de caractère provisoire et il est clair qu'il n'a pas prévu la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons; la présente séance a été convoquée avec une telle urgence qu'il n'aurait pas été possible de vérifier les pouvoirs d'un représentant 24 heures à l'avance.

40. Dans ces conditions, je me demande s'il ne serait pas conforme à la démocratie d'adopter la procédure suivante: sans préjuger nullement la position des membres du Conseil sur la question du statut du représentant de la Hongrie, nous inviterions M. Szabo qui occupe la place de ce dernier à faire savoir au Conseil dans quelle qualité il désire siéger aujourd'hui. Je ne suggère pas que M. Szabo soit invité à prendre la parole sur une question de fond ou sur une question de procédure, mais simplement, s'il le désire, à faire connaître au Conseil, par une déclaration orale, les conditions dans lesquelles il est ici aujourd'hui. Je fais cette proposition sans me prononcer en quoi que ce soit sur la question plus générale de la procédure.

41. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: J'approuve la suggestion du Président qui,

a good way to handle the matter concerning the representative of Hungary.

42. Sir Pierson DIXON (United Kingdom) : It seems to me that we are all agreed that the representative of Hungary should sit. There is a doubt as to the question whether he should speak. I would suggest that after the list of speakers is exhausted, the President might turn again to the question whether the representative of Hungary should speak.

43. Mr. BELAUNDE (Peru) (*translated from Spanish*) : I wish to press my proposal, which seems to be the only practical one. It is a realistic suggestion, which would leave the question to the discretion of the President and thus eliminate the embarrassing legal problems of applying the rules of procedure. If there is no objection, therefore, I would ask the Australian representative whether he really feels bound to insist on his proposal; if he does not, the President might ask the delegations to state their views. Procedural debates are generally unrealistic and if we search for an ideal solution we may not find it, and may only waste time.

44. I therefore make a formal proposal that we leave the matter in the hands of the President. In fact, to save time, I should like to ask the President to put my suggestion to a vote.

45. The PRESIDENT (*translated from French*) : If there is no objection to the Peruvian representative's proposal, I do not think it will be necessary to take a vote. If anyone objects, I shall put the proposal to the vote without further debate.

The proposal was adopted.

46. Mr. LODGE (United States of America) : Only yesterday the General Assembly met in an emergency session to consider the grave crisis in Egypt, and its members demonstrated a remarkable degree of unanimity in calling for a cessation of hostilities there. The danger of this situation has not lessened, and we must continue to give it our close attention, but at the same time the world community cannot afford to ignore the equally urgent and dangerous situation that is developing in Hungary. It cannot stand idly by while the people of Hungary are engaged in a desperate struggle to protect their national life.

47. The application of the principle of peace with justice cannot be restricted to one geographical area at a time. It is a universal principle that must be upheld in all cases and at all times.

48. Events in Hungary appear to have moved swiftly since the Council voted last Sunday [746th meeting] to place on its agenda the item entitled "The situation in Hungary". We must give honest consideration to what the United Nations can do now to assist the brave Hungarian people in their struggle for freedom. We must now get all the facts, so that whatever we do will be done in a sure-footed way and will be really helpful.

49. We can certainly set down today that the use of armed might by the Soviet Union to repress the legitimate demands of the people of Hungary for respect for the fundamental human rights secured to them by the

pour le moment, permet de résoudre de manière satisfaisante la question touchant le représentant de la Hongrie.

42. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*] : Il semble que nous sommes tous d'accord pour que le représentant de la Hongrie prenne place à la table du Conseil. Un doute subsiste cependant : doit-il ou non prendre la parole ? Je voudrais suggérer, Monsieur le Président, que, lorsque la liste des orateurs sera épuisée, vous repreniez la question de savoir si le représentant de la Hongrie doit prendre la parole.

43. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*] : Je voudrais insister sur ma proposition qui me semble en effet la seule solution pratique et réaliste. Elle laisse au Président le soin de trancher la question, sans nous attarder à des discussions juridiques compliquées sur l'application du règlement. Par conséquent, s'il n'y a pas d'objection, je demanderai au représentant de l'Australie s'il juge indispensable de maintenir sa proposition ; s'il n'insiste pas le Président pourrait consulter les délégations. Les débats de procédure sont souvent d'ordre théorique et si nous cherchons une solution idéale nous risquons de ne pas la trouver et de perdre du temps.

44. Je demande donc formellement que nous laissions au Président le soin de régler cette question. Mieux encore, pour gagner du temps, je prie le Président de bien vouloir mettre ma proposition aux voix.

45. Le PRESIDENT : S'il n'y a pas d'objection à la proposition faite par le représentant du Pérou, il ne me paraît pas nécessaire de procéder à un vote.

La proposition est adoptée.

46. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*] : L'Assemblée générale s'est réunie hier en session extraordinaire d'urgence afin d'étudier les graves événements qui se déroulent en Egypte ; ses membres ont fait preuve d'une unanimité remarquable en demandant la cessation des hostilités dans cette partie du monde. La situation est toujours aussi critique et doit continuer à retenir toute notre attention, mais par ailleurs la communauté mondiale ne saurait ignorer la crise également violente que traverse la Hongrie. Elle ne peut demeurer indifférente pendant que le peuple hongrois tente, par une lutte désespérée, de sauvegarder son existence nationale.

47. L'application du principe de la paix dans la justice ne saurait être limitée à une région géographique seulement. C'est un principe universel qui doit être respecté en tout temps et en tout lieu.

48. La situation en Hongrie semble avoir évolué rapidement depuis que, dimanche dernier [746ème séance], le Conseil de sécurité a décidé d'inscrire à son ordre du jour le point intitulé "La situation en Hongrie". Nous devons considérer sérieusement ce que peut faire maintenant l'Organisation des Nations Unies pour aider le courageux peuple hongrois dans sa lutte pour la liberté. Nous devons prendre connaissance de tous les faits afin d'étayer solidement notre action et lui assurer sa pleine efficacité.

49. Nous pouvons aujourd'hui affirmer avec certitude que le monde entier est révolté au spectacle de l'Union soviétique qui répond par la force aux demandes légitimes du peuple hongrois désireux de faire respecter les

Treaty of Peace is something that is shocking to the whole world. The brave people of Hungary have earned the admiration and respect of free peoples everywhere.

50. The United States respects the right of every nation to determine its own political organization freely and without intervention from any outside source. As a matter of fact, America was the source of inspiration and encouragement to those who started the liberal movements that swept through Europe in 1848. The words spoken by our own Secretary of State, Daniel Webster, more than a century ago, on the occasion of the visit of the great Hungarian patriot Louis Kossuth to the United States, still have meaning today, for Daniel Webster spoke stirringly of Hungarian independence, Hungarian self-government, Hungarian control of Hungarian destiny. Those are words which we can all ponder and take to heart today.

51. In 1918, the insistence of the United States upon recognition of the principle of national self-determination prepared the way for the independent democratic republics of Hungary, Poland, Czechoslovakia and Yugoslavia. For nearly two decades the sympathy of all freedom-loving peoples has gone out to the nations of eastern Europe whose legitimate aspirations were suppressed, first by the Nazis and then by the presence of Soviet troops.

52. During this past week, in particular, we have watched the valiant struggle of the Hungarian people, from the fragmentary reports which have come to us, to assert their right to an independent national existence. Unfortunately, despite the clear desire of the Hungarian people, it is at this moment still unclear whether the Soviet Union will respond to their legitimate requests. It is sad to state this, but we have heard reports—and they come persistently—that new Soviet troops have entered Hungary, and this makes the situation unclear, if not full of dark forebodings.

53. It is true that we have had the encouraging news, announced by the Soviet Union on 30 October, of what appears to be a significant modification in the relations between the nations of eastern Europe and the Soviet Union. That announcement emphasized that the countries of the great commonwealth of socialist nations could build their relations only on the principle of full equality, respect for territorial integrity, State independence and sovereignty, and non-interference in one another's domestic affairs. That was the Soviet statement of 30 October.

54. It then went on to say that the Soviet Union was ready to examine with the other socialist Governments parties to the Warsaw Pact the question of the Soviet troops on their territory. This statement was amplified by an explanation indicating that the stationing of troops of one State party to the Warsaw Pact on the territory of another State party took place on the basis of an agreement between all its participants and only with the agreement of that State on the territory of which, at its request, troops were stationed or to be stationed.

55. With particular respect to Hungary, the statement said that the Soviet Union had instructed its military command to withdraw Soviet army units from Budapest

droits fondamentaux que lui garantit le Traité de paix. Le courageux peuple hongrois a gagné le respect et l'admiration de tous les peuples libres quels qu'ils soient.

50. Les Etats-Unis respectent le droit que possède chaque nation de se donner l'organisation politique qui lui convient, librement et sans aucune intervention extérieure. En fait, l'Amérique a été une source d'inspiration et d'encouragement pour les mouvements libéraux naissants qui ont parcouru l'Europe en 1848. Les paroles prononcées voilà plus d'un siècle par notre secrétaire d'Etat Daniel Webster, lorsque le grand patriote hongrois Louis Kossuth s'est rendu aux Etats-Unis, n'ont rien perdu de leur portée; Daniel Webster évoquait en effet, en termes émouvants, l'indépendance hongroise, l'autonomie hongroise et le droit du peuple hongrois de forger lui-même sa propre destinée. Ce sont là des paroles que nous pouvons tous reprendre et méditer aujourd'hui.

51. En 1918, l'insistance des Etats-Unis pour que soit reconnu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a préparé la voie aux républiques démocratiques indépendantes de Hongrie, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie. Pendant près de 20 ans les sympathies de tous les peuples pacifiques sont allées aux peuples de l'Europe orientale dont les légitimes aspirations ont été foulées aux pieds par les nazis d'abord, par les troupes soviétiques ensuite.

52. Cette dernière semaine en particulier, grâce aux informations fragmentaires qui nous sont parvenues, nous avons assisté à la vaillante lutte du peuple hongrois décidé à défendre ses droits à une existence nationale indépendante. Malheureusement, malgré le désir clairement exprimé par le peuple hongrois, on ne sait encore si l'Union soviétique donnera satisfaction à ces légitimes aspirations. A notre grand regret, il nous faut constater, sur la foi d'informations répétées, que de nouvelles troupes soviétiques ont envahi la Hongrie où règne une situation confuse et lourde de menaces.

53. Il est vrai que des nouvelles rassurantes nous étaient parvenues: le 30 octobre, l'Union soviétique publiait un communiqué faisant état d'un changement significatif intervenu dans les relations entre les nations d'Europe orientale et l'Union soviétique. Dans ce communiqué, il était déclaré que les relations entre pays faisant partie de la grande communauté des nations socialistes ne pouvaient être fondées que sur le principe d'une égalité absolue, le respect de l'intégrité territoriale, de l'indépendance, de la souveraineté nationale et du principe de non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. Tels étaient les termes du communiqué publié le 30 octobre par l'Union soviétique.

54. Le communiqué ajoutait que le Gouvernement soviétique était prêt à examiner avec les autres Etats socialistes signataires du Traité de Varsovie la question du stationnement des troupes soviétiques sur leur territoire. Ce communiqué expliquait ensuite que le stationnement des troupes d'un Etat signataire du Traité de Varsovie sur le territoire d'un autre Etat signataire avait lieu conformément à un accord conclu entre toutes les parties et ceci, uniquement avec le consentement de l'Etat sur le territoire duquel les troupes étaient ou seraient stationnées à sa demande.

55. En ce qui concerne plus particulièrement la Hongrie, ce communiqué indiquait que l'Union soviétique avait donné pour instructions à son commandement mili-

as soon as the Hungarian Government recognized that to be necessary. It also expressed willingness to enter into negotiations with Hungary and other participants in the Warsaw Pact concerning the question of the presence of Soviet troops in Hungary.

56. On 31 October, in a historic address broadcast in this country, President Eisenhower referred to the dramatic events in Hungary, where the brave people had "so often in the past offered their very lives for independence from foreign masters". While he noted the obscurity of the present situation, he emphasized that "if the Soviet Union indeed faithfully acts upon its announced intention, the world will witness the greatest forward stride towards justice, trust and understanding among nations in our generation".

57. Yesterday there were reports of more significant developments in Hungary. Budapest Radio announced that the President of the Council of Ministers, Imre Nagy, in his capacity as Minister of Foreign Affairs, had summoned the Soviet Ambassador to Hungary to protest in the strongest terms against the entry of additional Soviet troops into Hungary.

58. There you see the contrast between the statement that I quoted, which is purported to have been made by the Soviets, on the one hand, and the statement of the Hungarian Foreign Minister on the other. In fact, Mr. Nagy went even further and demanded the immediate withdrawal of all Soviet forces. According to the reports we have, the Soviet Ambassador was informed of Hungary's repudiation of the Warsaw Pact and of the declaration of Hungary's neutrality.

59. These reports are known to all of us because they were communicated to all of us last night. At the same time the Government of Hungary sent an urgent communication to the Secretary-General of the United Nations, which has now been circulated to all Members as a document [A/3251]¹. In addition to reporting the above events, it requested the inclusion in the agenda of the forthcoming session of the General Assembly of the question of the Hungarian Government's neutrality and the defence of this neutrality by the four great Powers. Of course, it is just as plain as it can be that we cannot ignore such a plea.

60. Events have moved so fast that we understand that arrangements made the other day to send new representatives to New York to represent Hungary have been cancelled. We believe, however, that the Council could best be assisted in its efforts to help Hungary if a representative of that State participated in our deliberations, and I think we should consider having the Secretary-General communicate with the Hungarian Government with a view to having a representative of the Government of Hungary appear before the Security Council as soon as possible. The situation in Hungary is so confused that it is necessary to comply with all the provisions of the rules in order to protect the interests of Hungary and of the Security Council as regards the

taire de retirer ses troupes de Budapest dès que le Gouvernement hongrois le jugerait nécessaire. L'Union soviétique exprimait également son désir d'ouvrir des négociations avec la Hongrie et les autres signataires du Traité de Varsovie sur la question du stationnement des troupes soviétiques en Hongrie.

56. Le 31 octobre, dans une allocution historique prononcée à la radio, le président Eisenhower a évoqué les tragiques événements de Hongrie, rappelant que le courageux peuple hongrois "avait souvent par le passé lutté contre ses maîtres étrangers, au péril de sa vie, pour reconquérir son indépendance". Tout en constatant la confusion qui caractérise la situation actuelle, il a affirmé que, "si l'Union soviétique agissait conformément aux intentions qu'elle a annoncées, le monde serait témoin des progrès les plus importants qui aient été réalisés dans notre temps dans les domaines de la justice, de la confiance et de la compréhension entre les nations".

57. Dans la journée d'hier, de nouvelles informations nous sont parvenues sur l'évolution de la situation en Hongrie. La radio de Budapest a annoncé que le Président du Conseil des ministres, M. Imre Nagy, agissant en sa qualité de Ministre des affaires étrangères, avait convoqué l'Ambassadeur de l'Union soviétique en Hongrie pour protester en termes extrêmement vigoureux contre l'entrée de nouvelles troupes soviétiques en Hongrie.

58. Que l'on compare la déclaration que je viens de citer et qui est censée avoir été faite par l'Union soviétique à celle qui a été prononcée hier par le Président du Conseil des ministres de Hongrie. En fait, M. Nagy a été plus loin, et il a demandé le retrait immédiat de toutes les forces soviétiques. Selon les renseignements qui nous sont parvenus, l'Ambassadeur soviétique a été informé de la dénonciation par la Hongrie du Traité de Varsovie et de la déclaration de neutralité de la Hongrie.

59. Ces nouvelles qui nous ont été communiqués hier soir sont connues de tous. Le Gouvernement hongrois a adressé en même temps au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies une communication urgente qui a été distribuée sous forme de document [A/3251]¹ à tous les membres du Conseil. Ce document qui rapportait les événements signalés ci-dessus demandait en outre que soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question de la neutralité de la Hongrie et la défense de cette neutralité par les quatre grandes puissances. Bien entendu, il ne saurait être question pour nous d'ignorer une telle requête.

60. La marche des événements a été si rapide que les dispositions prises pour envoyer à New-York de nouveaux représentants hongrois ont dû être annulées. Nous estimons cependant que les efforts du Conseil en vue d'aider la Hongrie seraient plus fructueux si un représentant de cet Etat prenait part à nos délibérations et je pense que nous devrions demander au Secrétaire général de se mettre en rapport avec le Gouvernement hongrois pour qu'un représentant de ce gouvernement vienne aussitôt que possible prendre place au Conseil de sécurité. La situation en Hongrie est selon nous si confuse qu'il convient d'observer toutes les dispositions du règlement intérieur afin de protéger à la fois les intérêts de la Hongrie et ceux du Conseil de sécurité dans la question

¹ Official Records of the General Assembly, Second Emergency Special Session, Annexe, agenda item 5.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, deuxième session extraordinaire d'urgence, Annexe, point 5 de l'ordre du jour.

representation of that country here. That is why, earlier in this meeting, I raised the question of the rule in connexion with the representation of Hungary. As the situation in that country is so obscure, it is now more important than it usually is—it is always important, but it is now more important than it usually is—for us to be sure that, in a country where events are in such a turmoil, the representation is truly representative.

61. I therefore think that that should be the next step: to ascertain the facts. In helping the Hungarian people we must, above all, act with knowledge of the facts, and then the action that we take will be constructive and will be in the interests of peace and justice and national independence.

62. Mr. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) (*translated from Spanish*): As can be seen from the official records of the Security Council, the Economic and Social Council and the General Assembly, I have time and time again, over a period of more than five years, been the humble mouthpiece of Cuba, raising its voice in vehement protest against the situation confronting the peoples of Hungary, Poland, Rumania and Albania, all victims of the most cruel dictatorship and bloody tyranny organized by the Government of the Soviet Union.

63. I have frequently stated specific facts, taken a stand and traced the background of events, only to be called a slanderer. Now that events have borne me out, I can express the joy and exhilaration felt by the people of Cuba, with their traditional love of freedom, at the news that the Hungarian people have tried to break their chains and to become masters of their own destiny.

64. I also welcome the news—since Cuba has fought hardest to this end in the United Nations General Assembly—that the Primate of Hungary, unjustly and cruelly imprisoned for more than six years and subjected to every form of torture and inhumanity, has now been released. In my opinion, this event must be joyfully hailed by all men of good will throughout the world.

65. In the case we are discussing, none can allege that the Council has insufficient evidence at its disposal. In the first place, we have the sinister and monstrous fact that more than 20,000 Hungarians have lost their lives fighting for freedom against the troops of the Soviet Union, which are foreign troops on Hungarian soil. We also have an authentic official document which gives an unglossed account of what is happening in Hungary. The President of the Council of Ministers and Minister of Foreign Affairs has sent the Secretary-General the following telegram:

“Reliable reports have reached the Government of the Hungarian People’s Republic that further Soviet units are entering into Hungary. The President of the Council of Ministers, in his capacity as Minister of Foreign Affairs, summoned Mr. Andropov, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Soviet Union to Hungary, and expressed his strongest protest against the entry of further Soviet troops into Hungary. He demanded the instant and immediate withdrawal of these Soviet forces. He informed the Soviet Ambassador that the Hungarian Government

de la représentation de cet Etat auprès du Conseil. C’est la raison pour laquelle, au début de cette séance, j’ai soulevé la question du règlement à propos de la représentation de la Hongrie. En effet, étant donné la situation confuse qui règne dans ce pays, il est maintenant pour nous plus important que jamais — il est toujours important mais il l’est plus encore à ce moment qu’à aucun autre — d’être sûrs que le représentant d’un pays où la marche des événements est si précipitée représente vraiment ce pays.

61. J’estime donc que nous devons tout d’abord nous assurer des faits. Nous devons, avant tout, en venant en aide au peuple hongrois, agir en toute connaissance de cause; nos actes seront dès lors constructifs et serviront les intérêts de la paix, de la justice et de l’indépendance nationale.

62. M. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) [*traduit de l’espagnol*]: Comme on peut le constater en consultant les comptes rendus des séances du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et de l’Assemblée générale de l’Organisation des Nations Unies, la voix de Cuba s’est fait entendre maintes fois par ma bouche depuis plus de cinq ans pour protester dans les termes les plus énergiques contre la situation où se trouvent les peuples de Hongrie, de Pologne, de Roumanie et d’Albanie, que l’Union soviétique soumet à la plus cruelle des dictatures, à la plus sanglante des tyrannies.

63. A de multiples reprises, j’ai signalé des faits précis, exposé des attitudes et rappelé des antécédents, et l’on m’a toujours qualifié de calomniateur. Or les événements m’ont donné pleinement raison et c’est avec joie que j’apprends, au nom du peuple de Cuba, si épris de liberté, que le peuple hongrois a essayé de briser ses chaînes et de redevenir maître de ses propres destinées.

64. Je me réjouis également — car c’est Cuba qui a déployé les plus grands efforts pour défendre cette cause à l’Assemblée générale — que le cardinal primate de Hongrie ait été libéré après avoir été emprisonné injustement pendant plus de six ans et soumis à toutes sortes de sévices et de cruautés. A mon avis, c’est là un événement qui doit remplir de joie tous les hommes de bonne volonté.

65. Dans le cas qui nous occupe, on ne peut pas dire que le Conseil ne dispose pas de renseignements suffisants. En premier lieu, nous avons un tableau macabre et dantesque: alors qu’ils luttèrent pour la liberté, plus de 20.000 Hongrois sont tombés sous les coups des troupes soviétiques, sous les coups de troupes étrangères, en territoire hongrois. Nous avons également un document tout à fait officiel qui montre bien ce qui se passe en Hongrie. En effet, le Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de Hongrie a envoyé au Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies le télégramme suivant:

“Selon des renseignements dignes de foi parvenus au Gouvernement de la République populaire hongroise, de nouvelles unités soviétiques pénètrent en Hongrie. Le Président du Conseil des ministres, en sa qualité de Ministre des affaires étrangères, a convoqué M. Andropov, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l’Union soviétique en Hongrie, pour protester de la façon la plus formelle contre l’entrée de nouvelles troupes soviétiques en Hongrie. Il a exigé le retrait immédiat de ces forces soviétiques. Il a informé l’Ambassadeur de l’Union soviétique que

immediately repudiates the Warsaw Treaty and at the same time declares Hungary's neutrality, turns to the United Nations and requests the help of the four great Powers in defending the country's neutrality. The Government of the Hungarian People's Republic made the declaration of neutrality on 1 November 1956. Therefore I request Your Excellency promptly to put on the agenda of the forthcoming General Assembly of the United Nations the question of Hungary's neutrality and the defence of this neutrality by the four great Powers . . . " [A/3251.]

66. In other words, the facts are as follows: Hungary, a Member of the United Nations whose territory is being invaded by foreign troops, which are endeavouring to prevent the Hungarian people from discarding the chains of brutal tyranny, is appealing to the United Nations for help in accordance with the clear and explicit principles of the Charter. I cannot believe that the representative of any Member State—not even the representative of the Soviet Union, who yesterday, in the General Assembly,² spoke eloquently in favour of the self-determination of peoples and against armed intervention—can object to the United Nations acting to defend the rights of the Hungarian people.

67. Yesterday the Cuban delegation voted in the General Assembly³ in favour of the draft resolution submitted by the United States of America [A/3256], despite the close ties of friendship which bind us with the Powers concerned. We did so because the Cuban delegation believes, and has repeatedly stated here, that the Member States of the United Nations cannot be divided into those which comply with the precepts of the Charter and those which disregard them, or into those which abide by the decisions of the Security Council and of the General Assembly and those which ignore them. For this reason, we are again prepared to support any draft resolution designed to put an end to a state of affairs which shames the human race and cannot be accepted by the free peoples of the world.

68. The Cuban delegation believes that a draft resolution should be submitted as soon as possible, stating at least the three basic requirements which must be met. In the first place, it should contain an urgent appeal to the Government of the Soviet Union to withdraw its troops from Hungarian territory; this is in keeping with the provisions of the United Nations Charter. Secondly, it should expressly state, or rather reiterate, that the Hungarian people have the unquestionable right to determine, through free elections, the system of government under which they wish to live. Thirdly, it should provide for the establishment of a Security Council commission to supervise the position and to report on compliance with measures adopted by the Council to ensure the national independence and political freedom of the Hungarian people.

69. To the Hungarians, who are struggling and will continue to struggle—as they have always done—I wish to express the fervent support of the Cuban people. Our little country too struggled for many years to secure its independence, and in the present crisis we think of our-

le Gouvernement hongrois répudie le Traité de Varsovie, avec effet immédiat, et simultanément proclame la neutralité de la Hongrie, s'adresse aux Nations Unies et demande que les quatre grandes puissances l'aident à défendre la neutralité du pays. Le Gouvernement de la République populaire hongroise a fait cette déclaration de neutralité le 1er novembre 1956. Je prie donc Votre Excellence d'inscrire sans tarder à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies la question de la neutralité de la Hongrie et de la défense de cette neutralité par les quatre grandes puissances . . . " [A/3251.]

66. Donc, voici les faits: la Hongrie, Membre de l'Organisation des Nations Unies, est envahie par des troupes étrangères qui cherchent à empêcher le peuple hongrois de se libérer de la tyrannie féroce qui lui a été imposée, et elle demande l'aide et l'intervention de l'Organisation, conformément à des principes clairement énoncés dans la Charte. Je me refuse à croire qu'aucun des représentants ici présents—même pas le représentant de l'Union soviétique, qui a pris la parole hier, à l'Assemblée générale², pour défendre en termes éloquents le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et pour dénoncer l'intervention armée—puisse être opposé à ce que l'Organisation des Nations Unies se saisisse de cette affaire et sauvegarde les droits du peuple hongrois.

67. Bien que d'étroits liens d'amitié l'unissent aux puissances intéressées, la délégation cubaine a voté hier à l'Assemblée générale³ pour le projet de résolution présenté par les Etats-Unis [A/3256]. Elle a agi ainsi parce qu'elle estime, comme elle l'a déclaré ici même à maintes reprises, qu'on ne peut diviser les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies en deux catégories: ceux qui respectent et ceux qui ne respectent pas les principes de la Charte, ceux qui se conforment et ceux qui ne se conforment pas aux résolutions du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale. C'est pourquoi elle est prête, aujourd'hui encore, à voter pour tout projet de résolution de nature à mettre fin à une situation honteuse pour l'humanité et inacceptable pour les peuples libres du monde.

68. La délégation de Cuba estime qu'il faut examiner le plus tôt possible un projet de résolution contenant au moins trois éléments de solution du problème: premièrement, appel immédiat au Gouvernement de l'Union soviétique pour qu'il retire ses troupes du territoire hongrois conformément aux principes de la Charte des Nations Unies; deuxièmement, reconnaissance formelle ou plutôt confirmation du droit incontestable du peuple hongrois de choisir par des élections libres le régime sous lequel il veut vivre; troisièmement, création d'une commission du Conseil de sécurité chargée de surveiller l'application des mesures prises par le Conseil pour assurer l'indépendance nationale et la liberté politique du peuple hongrois et de rendre compte à ce sujet.

69. Que les Hongrois, qui luttent et continueront de lutter pour leur liberté comme ils l'ont toujours fait, reçoivent l'encouragement de la population de Cuba, petit pays qui a lutté pendant de nombreuses années, lui aussi, pour conquérir son indépendance et qui se con-

² *Ibid.*, First Emergency Special Session, Plenary Meetings, 562nd meeting.

³ *Ibid.*

² *Ibid.*, première session extraordinaire d'urgence, Stances plénières, 562ème séance.

³ *Ibid.*

selves as fighting side by side with the people of Hungary.

70. Sir Pierson DIXON (United Kingdom): When last Sunday [746th meeting] I spoke in the Security Council on the situation in Hungary, I expressed my Government's deep concern at the events which were taking place as a result of the interference in the internal affairs of Hungary by Soviet armed forces. I then asked the Soviet representative for an assurance that his Government would take urgent steps to bring the situation to an end. My United States and French colleagues likewise asked the Soviet representative for assurances on that subject. Instead of receiving any such assurances, however, I was astonished to hear Mr. Sobolev dismiss the situation in Hungary in a few words as an armed uprising of criminal elements of a fascist type against the legal Hungarian Government. He then launched into irrelevant charges against the United States Government.

71. In the face of this refusal by my Soviet colleague to recognize the seriousness of the situation in Hungary, it was obvious that the situation would have to be brought before the Security Council again at an early date. As the United States Secretary of State remarked not many hours ago in another place, we should not allow our preoccupation with the Middle East to the exclusion of assisting the State of Hungary to regain its independence.

72. During the few days which have elapsed since the Council last considered this question, the situation in Hungary has developed at a very rapid rate. Members of the Council will forgive me if I refer briefly to the sequence of events in Hungary during this period. On 28 October, the same day as that on which the Security Council met, the Hungarian Prime Minister, Mr. Nagy, in a broadcast which was quoted by the representative of Australia at that meeting [746th meeting], promised the Hungarian people that he would secure the withdrawal of all Soviet troops from Hungary. It would seem that for forty-eight hours or so after that the Soviet troops continued fighting both in Budapest and in the country districts.

73. Finally, on 31 October, there began to be indications that the Soviet troops were complying with the wishes of the Hungarian Government. There were reports that Soviet troops and tanks were withdrawing from Budapest, but even then, however, it would seem that the fighting in the country districts continued fiercely, with no attempts being made by the Soviet troops to withdraw. It did seem, however, as though the Soviet Government was at last recognizing that it could no longer ignore the fact that the entire people of Hungary had revolted against it and as though the Soviet Union was about to abandon its attempts to keep the people of Hungary in servitude by use of force. However, at that moment, just when it seemed that the Soviet Union might be taking steps to remedy the position, the Hungarian Prime Minister announced that further Soviet units were entering Hungary. Mr. Nagy said that he had protested strongly to the Soviet Am-

sidère aujourd'hui comme luttant aux côtés du peuple hongrois.

70. Sir Pierson DIXON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Lorsque, dimanche dernier [746ème séance], j'ai pris la parole au Conseil de sécurité au sujet de la situation en Hongrie, j'ai exprimé la profonde préoccupation de mon gouvernement devant les événements dus à l'immixtion de forces armées soviétiques dans les affaires intérieures de la Hongrie. J'ai alors demandé au représentant de l'Union soviétique de nous donner l'assurance que son gouvernement prendrait d'urgence les mesures nécessaires pour mettre fin à la situation. De même, les représentants des Etats-Unis et de la France ont demandé au représentant soviétique de leur donner des assurances sur ce point. Cependant, au lieu de recevoir la moindre assurance de ce genre, j'ai été étonné d'entendre M. Sobolev disposer en quelques mots de la situation en Hongrie en la qualifiant de soulèvement armé d'éléments criminels de type fasciste contre le gouvernement légitime de la Hongrie. M. Sobolev a ensuite poursuivi en lançant contre le Gouvernement des Etats-Unis des accusations sans rapport avec l'objet du débat.

71. Le représentant de l'Union soviétique refusant de reconnaître la gravité de la situation en Hongrie, il fallait, de toute évidence, saisir à nouveau le Conseil de sécurité de cette question à une date rapprochée. Comme le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis l'observait, il y a quelques heures seulement, en un autre lieu, les soucis que nous donne le Moyen-Orient ne devraient pas nous empêcher d'aider l'Etat hongrois à recouvrer son indépendance.

72. Durant les quelques jours qui se sont écoulés depuis que le Conseil a étudié cette question pour la dernière fois, la situation en Hongrie a évolué à un rythme extrêmement rapide. Les membres du Conseil m'excuseront si je reprends brièvement la chronologie des événements qui se sont déroulés en Hongrie au cours de cette période. Le 28 octobre, c'est-à-dire le jour même où se réunissait le Conseil de sécurité, le Président du Conseil hongrois, M. Nagy, dans un discours radio-diffusé cité lors de cette séance du Conseil [746ème séance] par le représentant de l'Australie, promettait au peuple hongrois d'obtenir l'évacuation de Hongrie de toutes les troupes soviétiques. Il semble que pendant une période de 48 heures environ après ce discours les troupes soviétiques aient continué à combattre, tant à Budapest qu'en province.

73. Enfin, le 31 octobre, certaines indications permirent de penser pour la première fois que les troupes soviétiques accédaient au désir exprimé par le Gouvernement hongrois. Des nouvelles annonçaient que les troupes et les tanks soviétiques évacuaient Budapest; mais, même à ce moment, il semble que des combats farouches se soient poursuivis en province et que les troupes soviétiques n'aient nullement tenté de se retirer. Toutefois, le Gouvernement de l'Union soviétique semblait enfin reconnaître qu'il ne lui était plus possible d'ignorer que toute la population hongroise s'était révoltée contre lui et il parut sur le point de renoncer à son dessein de maintenir de force le peuple hongrois en servitude. Cependant, au moment précis où il semblait que l'Union soviétique prenait des mesures pour remédier à la situation, le Président du Conseil de Hongrie annonçait que de nouvelles unités soviétiques pénétraient en Hongrie. M. Nagy déclara qu'il avait protesté en

bassador to Hungary against the entry of further Soviet troops into Hungary. The Hungarian Government then announced that it had immediately repudiated the Warsaw Pact, and at the same time declared Hungary's neutrality and turned to the United Nations for support in the cablegram which my Cuban colleague has already quoted in full. The Prime Minister informed the United Nations of the position in a cablegram, dated 1 November, addressed to the Secretary-General [A/3251].

74. The information concerning the situation which we received earlier today, that is, 2 November, is that in the past few days large numbers of tanks have moved into the country, and that some of these have moved to the neighbourhood of Budapest. It seems that Budapest is being ringed by Soviet concentrations of armour on the outskirts of the city.

75. I would go back for one moment to add, for the record, that the statement made by the Prime Minister of Hungary on behalf of the Hungarian Government, in the cablegram addressed to the Secretary-General, is welcomed by my Government.

76. Finally, it is the hope of Her Majesty's Government in the United Kingdom that even at this late stage the Soviet Government will recognize that it is for the people of Hungary to order their own destiny and that the Soviet policy of armed interference in Hungary's internal affairs is a bankrupt one.

77. Mr. BELAUNDE (Peru) (*translated from Spanish*): When the Security Council last met to deal with the situation in Hungary, the Peruvian delegation restrained its feelings regarding the brutal measures of repression taken by Soviet troops against the Hungarian liberation movement. It only sought to prove, by pointing out the legal aspects of the agreements existing between Hungary and the Soviet Union, that the Soviet Union had no right to use such of its forces as might be stationed in Hungary for the purpose of quelling any revolutionary movement.

78. I should recall that, from the Soviet point of view, this argument, which was supported by the representatives of the United States, the United Kingdom and a number of other countries besides Peru, was absolutely unanswerable. Under article 8 of the Warsaw Pact, the Soviet Union could not use its troops, even though their presence in Hungary might have been lawful or ostensibly lawful under the agreement on the Establishment of Joint Command, to intervene in the internal affairs of Hungary.

79. I concluded my statement with a respectful request to the USSR representative to communicate to his Government that it should abide by the existing conventions between the Soviet Union and Hungary, withdraw its troops and give the Hungarian people an opportunity to organize a government in accordance with the right of self-determination.

80. Since I made that statement, alarming news of the events in Hungary have continued to reach my country. I have now received specific cabled instructions from the

termes énergiques auprès de l'Ambassadeur de l'Union soviétique contre l'entrée en Hongrie de ces nouvelles troupes soviétiques. Le Gouvernement hongrois fit alors savoir qu'il venait de dénoncer le Traité de Varsovie, il proclama en même temps la neutralité de la Hongrie et, dans un télégramme que le représentant de Cuba a déjà cité intégralement, il s'adressa aux Nations Unies pour leur demander leur appui. Dans un télégramme en date du 1er novembre adressé au Secrétaire général [A/3251], le Président du Conseil informait l'Organisation des Nations Unies de la situation.

74. D'après les renseignements que nous avons obtenus au commencement de la journée, c'est-à-dire ce matin 2 novembre, de nombreux tanks sont entrés dans le pays au cours des derniers jours et certains d'entre eux se sont déployés dans les environs de Budapest. Il semble que Budapest soit actuellement encerclée par des concentrations de blindés soviétiques qui occupent les faubourgs de la ville.

75. Je voudrais encore ajouter, pour qu'il en soit pris note, que mon gouvernement a accueilli favorablement la déclaration faite au nom du Gouvernement hongrois par le Président du Conseil de Hongrie dans son télégramme en date du 1er novembre.

76. Enfin, le Gouvernement du Royaume-Uni exprime l'espoir que, même en cette phase tardive des événements, le Gouvernement de l'Union soviétique reconnaîtra qu'il appartient au peuple hongrois de décider de son sort et que la politique soviétique d'intervention armée dans les affaires intérieures de la Hongrie a fait faillite.

77. M. BELAUNDE (Pérou) [*traduit de l'espagnol*] : A la dernière séance que le Conseil de sécurité a consacrée à la situation en Hongrie, la délégation péruvienne, contenant l'émotion que lui causait la nouvelle bouleversante de la répression brutale du mouvement de libération hongrois par les troupes soviétiques, s'était principalement attachée à démontrer, du point de vue que l'on pourrait appeler celui du droit conventionnel résultant des accords entre la Hongrie et l'Union soviétique, que l'Union soviétique n'avait pas le droit d'utiliser les forces qu'elle pouvait avoir en Hongrie pour réprimer un mouvement révolutionnaire quelconque.

78. Il convient de rappeler le caractère absolument incontestable, du point de vue soviétique, de la thèse qu'ont soutenue ici les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays, notamment du Pérou. Conformément à l'article 8 du Traité de Varsovie, l'Union soviétique ne pouvait pas employer ses troupes stationnées en Hongrie dans des conditions légales ou apparemment légales, en vertu du communiqué relatif à la formation d'un commandement unifié joint au Traité, pour intervenir dans les affaires intérieures de la Hongrie.

79. J'avais terminé mon intervention en demandant respectueusement au représentant de l'Union soviétique que son pays, en conformité précisément du droit conventionnel en vigueur entre l'Union soviétique et la Hongrie, retire ses troupes de Hongrie et laisse au peuple hongrois la possibilité d'organiser son gouvernement selon le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

80. Après cette intervention, les nouvelles alarmantes des événements de Hongrie continuant d'arriver au Pérou, j'ai reçu des instructions télégraphiques précises

Peruvian Government to the effect that my delegation should maintain the juridical traditions of Peru and support any motion or resolution, either in the Council or in the General Assembly, which would guarantee to Hungary the right of self-determination and the freedom to establish its own structure as an independent nation.

81. Acting on these specific instructions, I should now like to refer to those "juridical traditions" which the Peruvian Government has stressed. These traditions are not peculiar to Peru; they are common to the entire Spanish-American world. I might even say that they are the traditions of the entire Hispanic world.

82. Rooted in our heritage is a profound respect, a religious devotion for the principle of self-determination. This principle has been the American continent's greatest contribution to international law. Even though it was first formulated by some European authorities, it was most strikingly carried into effect and accepted as a creed in the Spanish-American continent, which had inherited Spanish law.

83. Consequently, the problem for us is not only an emotional one and one which we must approach in a manner consistent with the spirit of the times and the principles of the Charter; for us, it is a problem which goes to the very roots of our national life and reminds us forcibly of our ideals and the part which we have played in history. This should explain our interest, which the Soviet Union itself should surely appreciate, in searching for a solution.

84. The news which is reaching us is extremely alarming. I cherished the illusion, after the events in Poland and this tremendous mass uprising of an entire people, that the realistic spirit of the Soviet leaders would dictate a cautious policy, involving, to some extent, an honourable abandonment of what has come to be called the Stalinist scheme of creating a vast European empire embracing nations whose national characteristics, as reflected in their history, traditions, culture, language and religion, are totally distinct from those of the Soviet Union.

85. We may recall that Hungary, which had been part of a dual monarchy, became a distinct juridical entity in 1918. It was one of the tragic results of the Second World War that Hungary, instead of having the opportunity freely to select a government of its choice and the foreign policy which it wished to follow, came completely under the domination of the Soviet Union.

86. This has been one of the causes of the state of anxiety which has prevailed in the world since 1947. To some extent, the situation in Poland, Hungary, Romania, Bulgaria and Albania, all of which had lost some of their national personality, or had changed their national personality, and had become part of a general imperialistic system, is the principal reason why the United Nations has been unable to take effective action; the Council has been unable to function normally and this paralysis in the Council presented the General Assembly with serious difficulties.

87. After the death of Stalin there seemed to be some prospect of a change in the domestic policy of the Soviet

dans lesquelles le Gouvernement péruvien m'indique que, suivant la tradition juridique péruvienne, la délégation doit appuyer, soit au Conseil soit à l'Assemblée, toute motion ou résolution qui puisse assurer à la Hongrie le libre exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et lui permettre de s'organiser dans l'indépendance nationale.

81. J'obéis maintenant à ces instructions et je voudrais revenir très brièvement sur les premiers mots de ces instructions, c'est-à-dire parler de la tradition juridique du Pérou. Cette tradition n'est pas seulement celle de mon pays mais aussi celle de toute l'Amérique latine; je dirai mieux encore: c'est la tradition juridique du monde hispanique tout entier.

82. Nous avons été élevés dans le respect, dans le culte du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce principe constitue la grande contribution du continent américain au droit universel car, si certains théoriciens européens l'ont également formulé, il a trouvé son application pratique et il est devenu une réalité vivante sur le continent hispano-américain, où il est l'héritage du droit hispanique.

83. Il s'agit donc pour nous, non seulement d'une question sentimentale qu'il convient d'envisager par rapport aux idées de l'époque actuelle et aux principes de la Charte, mais encore d'un problème qui touche aux fibres les plus intimes de notre vie nationale, à notre idéal et à notre histoire. Cela explique tout l'intérêt que nous portons à la solution de ce problème, et que l'Union soviétique elle-même doit respecter.

84. Les nouvelles qui nous parviennent sont profondément alarmantes. J'avais l'illusion qu'après les événements de Pologne et cette terrible rébellion en masse de tout un peuple, le sens des réalités allait amener les dirigeants de l'Union soviétique à suivre une politique prudente qui conduirait en quelque sorte à la liquidation honorable de ce que l'on a nommé la politique de Staline, lequel voulait édifier un immense empire européen avec des nations ayant, par leur histoire, la ligne qu'elles ont suivie, leur mode de culture, leur langue et même leur religion, une personnalité nationale qui les distingue absolument de l'Union soviétique.

85. Après 1918, la Hongrie, qui faisait auparavant partie d'une monarchie dualiste, avait acquis sa pleine personnalité juridique. Malheureusement, la liquidation de la deuxième guerre mondiale a fait que ce pays, au lieu d'avoir la possibilité de se prononcer librement sur la forme de gouvernement qu'il désirait adopter et sur la politique extérieure qu'il entendait suivre, s'est trouvé entièrement soumis à l'hégémonie soviétique.

86. C'est là une des causes du malaise qui règne dans le monde depuis 1947. Dans un certain sens, la situation de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Bulgarie et de l'Albanie, de tout cet ensemble de pays qui ont perdu en quelque sorte leur personnalité nationale, ou, pour mieux dire, auxquels un attentat contre leur personnalité nationale a imposé l'intégration dans un vaste système impérialiste, cette situation est la principale raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies se trouve frappée d'incapacité: le Conseil de sécurité n'a pu fonctionner comme il aurait dû le faire normalement et l'Assemblée éprouve toutes les difficultés consécutives à cette paralysie du Conseil.

87. Après la mort de Staline, on a pu espérer une liquidation éventuelle de la politique intérieure qui ne

Union, which is only one aspect of the general policy followed in that country. It is possible, and there are indeed reasons to believe, that there has been a genuine departure from Stalin's policy. Certain symbolic facts, even if only of sentimental or moral significance, gave grounds for hope that the internal régime of the Soviet Union had changed. Until recently, however, there was no clear indication of any real change in the foreign policy, which was essentially Stalinist.

88. At this moment we may be witnessing such a change of policy. I say so objectively and with a feeling of hope. We should certainly favour any new course which the USSR might decide to follow in this matter. It was in this spirit of hope and illusion that we hailed the reforms carried out in Poland. Yet the first dispatches on the liberation movement beginning to take shape in Hungary tell only of arbitrary, bloody and brutal repression.

89. What could the United Nations do?

90. The United Nations Charter repeatedly refers to the right of self-determination. The United Nations is a family of nations. It is not merely a family of "States", but a family of "nations", the concept of a "nation" is wider than that of a "State", in that it adds the idea of a spiritual community and of moral personality. In this case, the country concerned is not a new creation established for purely political or economic reasons but an international entity of great antiquity and with a glorious historical past, which fought for its independence, back in 1848, despite the fact that it was offered the position of an equal partner in an empire enjoying age-old traditions. Can the United Nations accept the present situation? Mankind has admittedly had to accept it for a prolonged period; our protests have been of no avail and the tragic situation created after the Second World War has remained unchanged. The Second World War did not end as it should have done, with a guarantee of independence for all countries which had been distinct entities before the war. Yet, when we recall all this, how can the United Nations remain indifferent to this cry for liberty, this call addressed to the United Nations, in the telegram which the Cuban representative has read out, from the Government of Hungary itself? This call was not made solely to us; it reaches all mankind, which sees in it an appeal for the restoration of those Hungarian national and traditional institutions respected throughout history.

91. A community must consider the members who compose it as sacred and inviolable. One of my own thoughts in proposing the admission of Hungary to the United Nations was that, whatever might be the defects of the Hungarian Government at that time, governments pass but nations remain. I felt that the time would come when the ephemeral government would disappear and we would have here representatives of the Hungarian nation speaking for a freely elected Government.

constitue qu'un aspect de la politique générale suivie par l'Union soviétique. Il est possible, et pour ma part je crois qu'il y a des raisons de supposer, que certains aménagements aient été effectivement apportés à la politique de Staline. Au moins du point de vue sentimental et moral, quelques gestes symboliques ont pu faire naître une espérance de voir le régime intérieur de l'Union soviétique se modifier. Mais, jusqu'à ces derniers temps du moins, on ne voyait pas se dessiner ce que l'on pourrait qualifier de liquidation de la politique extérieure qui constituait l'essence du stalinisme.

88. Nous assistons en ce moment à cette liquidation. Je le déclare de la manière la plus objective, j'irai jusqu'à dire avec espoir et, dans un certain sens, je suis favorable à la direction que l'Union soviétique semblait vouloir prendre à cet égard. Nous avons salué avec ce sentiment d'espoir, quitte à tomber dans l'illusion, les réformes accomplies en Pologne; mais au moment même où le processus de libération s'amorçait aussi en Hongrie, les premières nouvelles nous parvinrent de la répression autoritaire, sanglante et brutale de ce mouvement de libération.

89. Que pouvait faire l'Organisation des Nations Unies?

90. Peut-on prétendre en aucune façon que les Nations Unies, qui ont invoqué à plusieurs reprises dans la Charte le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui constituent une famille de nations et non pas seulement une famille d'Etats—à la notion d'Etat celle de nation ajoutant l'idée de communauté spirituelle et de personnalité morale—peut-on prétendre, dis-je, que les Nations Unies, alors qu'une de ces entités qui n'est pas nouvelle, qui n'est pas constituée uniquement de forces politiques ou de structures économiques mais qui possède une personnalité internationale et dont l'histoire comprend de si glorieux moments, qui a déjà lutté pour son indépendance en 1848 bien qu'on lui offrit une position d'égalité dans un empire aux traditions séculaires, peut-on prétendre que les Nations Unies allaient accepter la situation que l'humanité s'était résignée à accepter pendant si longtemps parce que nos protestations étaient impuissantes, parce qu'une situation véritablement tragique s'était créée après la guerre, parce que la deuxième guerre mondiale ne s'était pas terminée comme elle l'aurait dû en garantissant l'indépendance de tous les pays qui, bien avant qu'elle n'éclate, possédaient déjà une personnalité. Après avoir vu tout cela, comment les Nations Unies pouvaient-elles rester indifférentes à ce cri de liberté, à cet appel qui leur parvient aujourd'hui dans le télégramme dont le représentant de Cuba a donné lecture? Cet appel ne s'adresse pas seulement à nous: il s'adresse à l'humanité tout entière car il concerne la restauration des institutions nationales traditionnelles de la Hongrie que l'histoire a consacrées.

91. Toute communauté doit considérer ses membres comme doués d'une personnalité sacrée et inviolable. En proposant l'admission de la Hongrie dans l'Organisation des Nations Unies, malgré les défauts du Gouvernement hongrois de l'époque, je m'étais inspiré notamment de l'idée que les gouvernements passent, alors que les nations demeurent et sont en quelque sorte éternelles. Je savais que le moment viendrait où ce gouvernement éphémère disparaîtrait et où nous aurions ici un véritable représentant de la nation hongroise, mandataire d'un gouvernement qu'elle aurait librement choisi.

92. The duty of the community of nations is to respect and safeguard the personality of each of its members, whose independent sovereignty, territorial integrity, institutional freedoms and chosen economic structure are the basic requirements for progress. For that reason, the United Nations admitted Hungary as a nation; it regarded Hungary as a moral and international entity, and in admitting Hungary it was thinking not of some particular government or régime representing a government but of the international personality of Hungary. Despite the surprising objections of the Soviet Union, I believe that we cannot contend for one single moment that the United Nations can remain indifferent and declare that it lacks the competence to take up the problem before us. This problem involves no less than the life, independence and freedom of one of the members of the international community to which we all belong.

93. This is my view. I know that events are moving fast. I know that we are receiving conflicting reports. Nevertheless, leaving aside past events, it is a fact that there is renewed danger of a new Soviet intervention in Hungary. We have received a direct complaint regarding this danger. What then should we do?

94. I believe that we have a clear moral duty and an equally clear legal duty. I should add, since we are here in the Security Council, that we also have a political duty. These three duties can fortunately be discharged simultaneously because they rest on solid ground. They derive from the existence and glorious past of Hungary and from the presence of Hungary in the United Nations today.

95. The position would be the same even if Hungary were not a Member of the United Nations. The universality of the United Nations extends, as far as the principles and purposes of the Charter are concerned, to States which are not Members. The principles and purposes are clearly stated as obligatory for all States or nations.

96. Speaking with the deepest possible moral conviction and a firm belief in the rule of law and political rectitude, the Peruvian delegation is proud to associate itself wholeheartedly with the statement by the representative of Cuba regarding the three points which any resolution that we adopt must contain. We must look beyond the principles embodied in the Charter concerning non-intervention and self-determination and condemning the use of force. We must also look at the provisions of agreements which were in force until yesterday. I say yesterday because the Warsaw Pact has since been denounced by a voluntary act on the part of Hungary. We then see that we have the right and the duty to ask, and indeed demand—for the word is not offensive coming from a higher authority—that the Soviet Union should immediately withdraw its forces and desist from impeding the Hungarian people in their free determination of their own destiny.

97. Compliance with a duty is normally dictated by considerations of personal interest. As the English proverb tells us, "Honesty is the best policy". In this case,

92. C'est donc un principe général que la communauté des nations doit respecter et sauvegarder la personnalité de chacun de ses membres, qui ne peuvent progresser que s'ils jouissent de leur indépendance et de leur souveraineté territoriale et peuvent choisir librement leurs institutions et leur structure économique. Aujourd'hui, ce principe doit s'appliquer à la Hongrie, car c'est la nation comme entité morale et internationale que l'Organisation des Nations Unies a accueillie en son sein, et non pas tel ou tel gouvernement ou régime qui pourrait la représenter à titre transitoire. Nous ne pouvons donc pas accepter les étranges arguments du représentant de l'Union soviétique, car nous nous refusons à croire que l'Organisation des Nations Unies pourrait rester indifférente et se déclarer incompétente devant le problème dont nous sommes saisis, alors que l'indépendance, la liberté et la vie même d'un membre de la communauté internationale sont en jeu.

93. Tel est mon point de vue. Je sais que les événements se précipitent et que les nouvelles qui nous parviennent sont contradictoires. Laisant de côté les événements qui appartiennent au passé, nous devons cependant constater un fait : la Hongrie est de nouveau sous la menace d'une intervention soviétique. Nous avons été informés de ce péril. Que devons-nous faire?

94. J'estime que notre devoir, moralement et juridiquement, est parfaitement clair. J'ajouterai que, en tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons également un devoir d'ordre politique. Heureusement, ces trois devoirs coïncident car ils reposent sur un fait incontestable : l'existence de la Hongrie dont le passé est respectable et sacré et qui est Membre de l'Organisation des Nations Unies.

95. Du reste, la situation serait la même si la Hongrie n'était pas membre de l'Organisation des Nations Unies, car l'universalité de notre organisation, pour ce qui est des principes et des buts de la Charte, ne s'étend pas seulement aux Etats Membres. Les autres nations, alors même qu'elles n'appartiennent pas à notre organisation, ont aussi l'obligation de respecter ces buts et ces principes.

96. Pour toutes ces raisons, animée par une profonde conviction morale et une assurance égale de la primauté du droit et de la politique fondée sur le droit, la délégation du Pérou est heureuse de pouvoir souscrire sans réserves, avec émotion, à l'avis du représentant de Cuba quant aux trois points que doit comporter le projet de résolution dont l'adoption ne saurait être différée. J'invoquerai non seulement les principes de la Charte relatifs à la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats, non seulement le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, non seulement les principes qui condamnent le recours à la force, mais encore les précédents du droit conventionnel qui hier encore était en vigueur. Je dis "hier encore" puisque la Hongrie a librement dénoncé le Traité de Varsovie. A notre avis, nous avons le droit et le devoir d'exhorter — je parlerais même de mise en demeure, expression qui ne saurait choquer venant d'une autorité juridique supérieure — l'Union soviétique à retirer immédiatement ses forces de Hongrie, afin que ce pays puisse sans contrainte décider de son sort.

97. Celui qui accomplit son devoir sert en réalité ses propres intérêts. Il est un adage anglais qui dit que l'honnêteté est la meilleure politique. Nous pensons que

the interests of the Soviet Union itself would be best served by compliance. Although it is never proper to judge the best interests of another country, in this case we can look not at passing national interests but at the sacred interests of all mankind. And it would indeed be much better for the Soviet Union to have a neighbour with whom it could maintain free commercial and economic relations, a friendly and happy neighbour who could maintain—in accordance with his historical traditions—cordial relations with both West and East. The countries of the Danube have been a symbol of European balance. If the Soviet Union, instead of continuing its armed occupation, had withdrawn its forces and recognized those countries' right to self-determination as was done by the Western Powers in the territories which they occupied; if the Soviet Union had recognized the right of Hungary, Romania, Bulgaria, Albania and Poland to self-determination; if it had not deliberately opposed the exercise of that right, as it did in the case of Czechoslovakia because it resented the continued existence of a prosperous and respected national entity, then we would be living now in peace and tranquillity and the Soviet Union itself would not be confronted with the tragic necessity of reversing a mistaken policy.

98. The question of Hungary is, therefore, a matter which we regard as of paramount importance. As far as the American peoples are concerned, it touches the very soul of our national life and our traditional devotion to the principle of self-determination. For the United Nations, it is a vital problem; it is flesh of its flesh, blood of its blood, and soul of its soul. Regardless of the government which represents it, Hungary is one of us. It is a part of us. It contributes its fine historic traditions to the United Nations. But it also represents something more. If freedom is consolidated in Hungary and in Poland, and if Romania, Bulgaria and Albania follow this example through evolution, if that can be done—or through revolution if evolution is impossible—we shall have consolidated peace in Europe.

99. We invite the Soviet Union to encourage this evolutionary process. It is in the true interests of the Soviet Union. This would be the true coexistence with the West of which the Soviet Union is thinking. There can be no other form of coexistence. Any other attitude is merely equivalent to saying that the yoke placed on these peoples must be countenanced and forcible measures accepted; it would be the same as saying that friendship demands complicity in crime.

100. I have said, and I repeat again, that true solidarity can only exist between parties engaged on a labour of love and never between those engaged on an evil adventure. Subject to full respect for whatever may be the Soviet Union's domestic policies, it is surely true that West and East can get together only if the Soviet Union abandons its stranglehold on countries which are the soul of Europe and European culture and which have for centuries, indeed for fifteen hundred years, formed the very core of the continent of Europe. The Soviet Union should respect their freedom and independence. It would thereby gain prestige, bring about true co-operation with Western Europe and strengthen the equilibrium of the world.

l'intérêt bien compris de l'Union soviétique lui commande d'agir de la sorte. Nul n'a le droit de se faire juge de l'intérêt d'un autre pays, mais, en l'occurrence, par-delà l'opportunité du moment, nous envisageons les choses sous l'angle de l'intérêt supérieur de l'humanité. C'est pourquoi nous disons que l'Union soviétique elle-même aurait intérêt à entretenir des relations commerciales et économiques librement consenties avec un pays voisin, amical et heureux, qui garderait, comme au cours de toute son histoire, des attaches aussi bien avec l'Occident qu'avec l'Orient. Les pays des régions danubiennes ont été le symbole de l'équilibre européen. Si l'Union soviétique, au lieu de recourir à l'occupation armée, avait laissé à ces pays, à la Hongrie, à la Roumanie, à la Bulgarie, à l'Albanie, à la Pologne, le droit de disposer d'eux-mêmes, comme l'ont fait les puissances occidentales dans les territoires qu'elles avaient occupés, si l'Union soviétique ne s'était pas opposée, par exemple, à l'exercice de ce droit par la Tchécoslovaquie, parce qu'elle ne pouvait accepter que celle-ci continuât à être une petite république prospère et respectable, l'humanité aurait vécu une époque de paix et de tranquillité et l'Union soviétique ne se trouverait pas aujourd'hui devant le tragique problème que pose la liquidation d'une politique erronée.

98. Ainsi, le problème de la Hongrie revêt à nos yeux une importance capitale; il touche à l'âme même de la vie nationale et de l'histoire des peuples d'Amérique, au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour l'Organisation des Nations Unies, c'est également un problème d'importance vitale; il est chair de notre chair, sang de notre sang, âme de notre âme. Peu importe le gouvernement qui représente la Hongrie, car elle fait partie de nous-mêmes. La Hongrie est Membre de notre organisation, et elle vient à nous avec l'apport de sa brillante tradition historique. Pour nous, cependant, la Hongrie représente plus encore. Si la liberté est consolidée en Hongrie et en Pologne, si, grâce à une heureuse évolution, ou, en désespoir de cause, au moyen d'une révolution, la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie suivent cet exemple, la paix de l'Europe s'en trouvera renforcée.

99. Nous invitons l'Union soviétique à suivre cette évolution qui, en fait, répond à ses véritables intérêts. Elle correspond à cette coexistence avec l'Occident que professe l'Union soviétique. Toute autre politique est contraire à cette idée et reviendrait à dire: "Acceptez le joug que j'ai imposé à ces peuples. Acceptez ces mesures de force et, pour garder mon amitié, faites-vous les complices de mon crime."

100. J'ai déjà dit, et je répète que l'amitié entre les peuples repose sur la solidarité dans l'amour, mais jamais sur la solidarité dans le mal. Pour que l'union de l'Orient et de l'Occident puisse être établie de manière à respecter la politique intérieure qu'entend suivre l'Union soviétique, il faut que cette dernière abandonne son emprise sur des peuples qui représentent l'âme de l'Europe, l'âme de la culture européenne, peuples qui depuis des siècles, depuis presque 1.500 ans, font partie intégrante de l'Europe. L'Union soviétique doit respecter la liberté et l'indépendance de ces peuples; seule une telle politique pourra rehausser son prestige, permettre la coopération avec l'Europe occidentale et consolider ainsi la paix dans le monde entier.

101. I therefore consider it essential that we should urgently, though not precipitately, adopt a resolution couched in noble and lofty terms and framed in such a manner that the Soviet Union could object to it only if it were prepared to violate the Charter, morality and, for that matter, common sense. I cling to the hope that no such objection will be forthcoming. If it should be made, we would have to bring the question before the supreme tribunal of the emergency special session of the General Assembly. The word "emergency" implies a provisional character, but momentous decisions may yet be taken and the emergency session may come to be regarded as a milestone in the establishment of lasting peace and justice.

102. The PRESIDENT (*translated from French*): I have only three more speakers on my list.

103. Mr. WALKER (Australia): I am not one of the speakers at present on the list and I should like to reserve my right to raise the question as to when I might have an opportunity of speaking on this matter. I do not necessarily wish to speak this evening, but I would wish to speak at another meeting.

104. The PRESIDENT (*translated from French*): As I said before, the debate is not closed. At the next meeting representatives will have an opportunity to speak.

105. Mr. DE GUIRINGAUD (France) (*translated from French*): Exactly five days ago, when the French delegation had requested that the question of the situation in Hungary should be placed on the agenda of the Security Council, the head of the Soviet Union delegation opposed its inclusion. His main argument was that the Hungarian Government not only had not asked the three Powers to intervene, but had protested, through its representative, against the inclusion of the item in the agenda of the Security Council.

106. Today, we have before us a cable from the President of the Council of Ministers of the Hungarian People's Republic to the Secretary-General of the United Nations [A/3251] formally calling for action by this Organization. I shall not read out this document, which was read out a moment ago by the representative of Cuba, who also offered authoritative comments on it.

107. Yesterday, 1 November, the Hungarian Government formally confirmed this *démarche* through the French Government, by handing an official note to the French Ambassador in Budapest. That note is drafted along more or less the same lines as the cable to the Secretary-General. It states that, according to confirmed reports, new Soviet units have penetrated Hungarian territory. A strong protest was made to the Ambassador of the Soviet Union by the President of the Council of Ministers and Mr. Nagy asked for the immediate withdrawal of the troops. At the same time, he stated that his Government forthwith denounced the Warsaw Pact, proclaimed the neutrality of Hungary, appealed to the United Nations and asked for the assistance of the four great Powers.

108. The argument of the Soviet Union's representative at the 746th meeting did not persuade the Council, which voted to include the Hungarian question in its agenda. Now that the message from the President of

101. C'est pourquoi j'estime que nous devons de toute urgence, sans toutefois brûler les étapes, adopter une résolution rédigée en termes élevés à laquelle l'Union soviétique ne pourrait s'opposer qu'en violant la Charte, la morale et jusqu'au sens commun. Je persiste à espérer qu'elle n'y fera pas obstacle. Dans le cas contraire, nous devrions porter l'affaire devant ce tribunal suprême que constitue l'Assemblée générale réunie en session extraordinaire d'urgence. Ce terme d'urgence évoque une situation transitoire mais les décisions qui seraient prises pourraient revêtir une ^{de} importance et marquer une date dans l'établissement d'une paix juste et durable.

102. Le PRESIDENT: Je n'ai plus que trois représentants inscrits sur la liste des orateurs pour la séance d'aujourd'hui.

103. M. WALKER (Australie) [*traduit de l'anglais*]: Je ne suis pas inscrit pour l'instant sur la liste des orateurs, et je voudrais me réserver le droit de demander ultérieurement à intervenir sur cette question. Je ne tiens pas nécessairement à prendre la parole ce soir, mais j'aimerais le faire lors d'une autre séance.

104. Le PRESIDENT: Comme je l'ai précisé, le débat n'est pas terminé. A la prochaine séance, les orateurs auront la possibilité de parler.

105. M. DE GUIRINGAUD (France): Il y a cinq jours exactement, alors que la délégation française avait demandé l'inscription de l'affaire hongroise à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, le chef de la délégation de l'Union soviétique s'opposait à cette inscription. Son argument principal résidait dans le fait que le Gouvernement hongrois non seulement n'avait pas prié les trois puissances d'intervenir, mais protestait par l'entremise de son représentant contre l'inscription de la question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

106. Aujourd'hui, nous sommes en possession d'un télégramme adressé par le Président du Conseil des ministres de la République populaire hongroise au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies [A/3251], télégramme qui demande formellement l'intervention de notre organisation. Je ne lirai pas ce document, que le représentant de Cuba vient de lire et de commenter avec autorité.

107. Dans la journée d'hier, 1er novembre, le Gouvernement hongrois a confirmé formellement cette action par une démarche auprès du Gouvernement français, en faisant remettre une note officielle à notre ambassadeur à Budapest. La note en question reprend à peu près les termes du télégramme reçu par le Secrétaire général. Elle indique que, d'après des renseignements confirmés, de nouvelles formations soviétiques sont entrées en territoire hongrois. Une protestation énergique a été adressée par les soins du Président du Conseil à l'Ambassadeur de l'Union soviétique et M. Nagy a demandé le retrait immédiat des troupes. En même temps, il a déclaré que son gouvernement dénonçait immédiatement le Traité de Varsovie, qu'il proclamait la neutralité de la Hongrie, qu'il s'adressait à l'Organisation des Nations Unies et qu'il demandait l'assistance des quatre grandes puissances.

108. L'argument fourni à la 746ème séance par le représentant permanent de l'Union soviétique n'avait pas convaincu le Conseil, qui s'était prononcé en faveur de l'inscription de la question hongroise. Maintenant que

the Hungarian Council of Ministers is before the Security Council, the issue is no longer whether the Council can consider the Hungarian question; the United Nations must act without delay to fulfil the hopes of a people struggling for its independence.

109. The reasons for our belief that the United Nations must act immediately are very clear. It is now obvious that foreign intervention in Hungary has taken place and is continuing on Hungarian territory. It has also been demonstrated that this intervention was carried out against the express will of the great majority of the Hungarian people and against the wishes of the Hungarian Government.

110. This is therefore, as far as relations between States are concerned, an instance of flagrant violation of Hungarian sovereignty and independence and, as far as the rights of peoples are concerned, a violation of their acknowledged right of self-determination.

111. There is no need to recapitulate once again the events in Hungary over the past ten days. These events have been marked day after day by bloodshed, and day after day they have been caused by the intervention of the Soviet army.

112. On 30 October we were told that Soviet troops would withdraw from the country. The report came from both Soviet and Hungarian sources. Subsequently, reports reaching countries bordering on Hungary indicated that, far from withdrawing, the Soviet forces had only evacuated the capital, were concentrating at their bases, and were being reinforced with units from neighbouring garrisons.

113. Yesterday, 1 November, it was reported that several hundred Soviet tanks had crossed the Soviet-Hungarian frontier at Záhony and were heading towards south-west Hungary. It was also reported that Budapest airfield had been surrounded by numerous Soviet tanks and that the town of Debrecen, which had been evacuated some days before, had been reoccupied.

114. This morning, Press reports indicated that the highway from the Austrian border to Budapest was once more under the control of Soviet armoured units, whereas on the previous two days traffic had been completely free.

115. Foreign intervention is thus a proved fact. Intervention, which the Soviet authorities themselves recognized at one time to be at the root of the trouble, is nevertheless continuing. And so long as it continues, the Security Council cannot disregard it. On the contrary, it must take action to put a stop to it.

116. This intervention is contrary to the will of the Hungarian people and of its Government. That is the second point of my argument.

117. We were told five days ago that the Hungarian Government had asked for this intervention. We already had very serious misgivings on that point. Mr. Gerő may in fact have asked for the assistance of foreign troops in order to maintain himself in power, but the

le message du Président du Conseil hongrois est entre les mains du Conseil de sécurité, il ne s'agit plus seulement de savoir si le Conseil peut ou non examiner la question hongroise, il faut que l'Organisation des Nations Unies agisse sans plus tarder, de manière à répondre aux espoirs d'un peuple qui lutte pour son indépendance.

109. Les raisons qui conduisent à la conclusion qu'une action de l'Organisation des Nations Unies est immédiatement nécessaire sont très claires. Il est maintenant indéniable qu'une intervention étrangère s'est déroulée et se poursuit sur le territoire hongrois. Il est non moins prouvé que cette intervention est faite contre la volonté exprimée par la grande majorité du peuple hongrois et contre le désir du Gouvernement hongrois.

110. Il s'agit donc, d'une part, sur le plan des relations entre Etats, d'une violation flagrante de l'indépendance et de la souveraineté hongroises et, d'autre part, sur le plan des peuples, d'une violation du droit reconnu à ceux-ci de disposer d'eux-mêmes.

111. Il n'est pas nécessaire de rappeler encore une fois le déroulement des événements qui, depuis une dizaine de jours, se sont produits en Hongrie. Ces événements ont été quotidiennement marqués par des incidents sanglants et, quotidiennement, ces incidents ont été dus à l'intervention de l'armée soviétique.

112. On nous a annoncé, le 30 octobre, que les troupes soviétiques allaient quitter le pays. Cette information venait à la fois de source soviétique et de source hongroise. Puis, des renseignements parvenus dans les pays voisins de la Hongrie ont donné à entendre que, loin de se retirer, les forces de l'Union soviétique ne faisaient qu'évacuer la capitale, qu'elles se concentraient dans leurs bases et qu'elles se renforçaient grâce à l'apport d'unités provenant des garnisons situées à proximité.

113. Hier, 1er novembre, on a annoncé que plusieurs centaines de chars soviétiques auraient franchi la frontière soviéto-hongroise à Záhony, se dirigeant vers le sud-ouest de la Hongrie. On annonçait également que l'aérodrome de Budapest était entouré par de nombreux chars soviétiques et que la ville de Debrecen, évacuée quelques jours auparavant, avait été réoccupée.

114. Ce matin encore, les renseignements donnés par la presse indiquent que la grande route qui mène de la frontière autrichienne à Budapest serait à nouveau contrôlée par des unités blindées soviétiques, alors que, les deux derniers jours, la circulation avait été entièrement libre.

115. Ainsi, l'intervention étrangère est démontrée. Reconnue un instant par les autorités soviétiques elles-mêmes comme étant à l'origine du développement des troubles, elle se poursuit néanmoins. Tant qu'elle se poursuivra, le Conseil de sécurité ne peut se désintéresser de l'affaire. Bien plus, il doit agir pour y mettre un terme.

116. Cette intervention est contraire à la volonté du peuple hongrois et à celle de son gouvernement. C'est là le second point de mon raisonnement.

117. On nous a dit, il y a cinq jours, que le Gouvernement hongrois avait demandé cette intervention. Nous avions déjà à ce sujet les plus graves doutes dans l'esprit. M. Geroe a peut-être effectivement demandé, pour essayer de se maintenir au pouvoir, l'aide des

intervention took place after Mr. Gerö had fallen from power and Mr. Nagy had succeeded him. The Nagy Government was thus from the outset subjected to foreign intervention which had been provoked by its predecessor, whose fall had perhaps been brought about by, among other things, that request for intervention. In any case, even if we had any doubts in our minds a few days ago—and in fact we had few—we have none today. The Hungarian Government, through the President of the Council of Ministers, has officially requested the withdrawal of Soviet troops.

118. We were also told that it was a handful of fascists who staged an uprising against the Government of Hungary and that, in these circumstances, the Hungarian Government, in putting down that uprising by force and asking for foreign assistance a week ago, was only applying the Warsaw Pact and the 1947 peace treaty, which makes provision for measures to combat fascist elements. From a legal point of view, that argument was questionable. It is now equally questionable in the light of the facts.

119. Who is going to believe that a mere handful of fascists succeeded in causing difficulties to the Soviet forces of intervention? Who is going to believe that a small group of fascists has exerted sufficient influence on Mr. Nagy and his government to persuade them to request the evacuation of foreign troops? No, it is no mere handful of fascists; it is the immense majority, virtually the whole of the Hungarian people, clamouring, after ten years of a régime imposed by the police and by foreign forces, for the return of its inherent rights, which are defined in the 1947 peace treaty and which are respected in democratic countries.

120. It seems to me that, since there is proof of foreign intervention, and also of the will of the Hungarian people and Government to put an end to that intervention, the Security Council, the United Nations and the whole world find themselves faced with a violation of the United Nations Charter, of international law and of the rules of international morality.

121. As regards relations between States, the Soviet Union can no longer maintain that the Warsaw Pact justifies the dispatch of its troops to Hungary because, even when it advanced this questionable argument in support of its action, the basis of the argument was the request by Hungary. The Soviet Union is therefore violating the independence and the sovereignty of the Hungarian State.

122. Even more serious is the violation of the right of self-determination of peoples, one of the basic principles on which the world has endeavoured to base peaceful relations between peoples and the keystone of the United Nations Charter. The issue today is the freedom of peoples, the right of the Hungarian people to self-determination. This is not an operation limited to a particular geographical area or a matter affecting only a particular ethnic group or a minority. An entire people is rising against foreign domination and appealing to the United Nations.

123. In the present circumstances, bearing in mind that for ten years the United Nations has all too often

troupes étrangères, mais l'intervention s'est produite alors que M. Geroe avait déjà quitté le pouvoir et que M. Nagy lui avait succédé. Le gouvernement Nagy, au début, aurait donc subi une intervention étrangère provoquée par son prédécesseur dont le départ était peut-être dû précisément à cette demande d'intervention, entre autres raisons. En tout état de cause, s'il pouvait y avoir des doutes dans nos esprits il y a quelques jours — et nous n'en avons guère — il n'y en a plus aujourd'hui. Le Gouvernement hongrois, par la bouche de son président du Conseil, demande officiellement le retrait des troupes soviétiques.

118. On nous a dit aussi que c'était une petite poignée de fascistes qui s'étaient soulevés contre le Gouvernement de la Hongrie et que, dans ces conditions, le Gouvernement hongrois ne faisait, il y a huit jours, en réprimant la révolte par la force et en appelant l'aide étrangère, que mettre simultanément en application le Traité de Varsovie et le Traité de paix avec la Hongrie de 1947 qui prévoit la lutte contre les éléments fascistes. Cet argument était contestable sur le plan du droit. Il l'est aujourd'hui également sur le plan des faits.

119. A qui fera-t-on croire que c'est un petit groupe de fascistes qui a réussi à mettre en difficulté les forces d'intervention soviétiques? A qui fera-t-on croire que c'est un petit groupe de fascistes qui a exercé une influence suffisante sur l'esprit de M. Nagy et sur son gouvernement et qui a réussi à les convaincre de demander l'évacuation des troupes étrangères? Non, il ne s'agit pas d'un petit groupe de fascistes. Il s'agit de l'immense majorité, de la quasi-unanimité sans doute du peuple hongrois qui demande, après 10 ans de régime imposé par la police et par la force étrangère, à reprendre les droits qui sont les siens, ceux qui sont définis dans le Traité de 1947, ceux qui sont respectés dans les pays démocratiques.

120. Il me semble que l'intervention étrangère étant démontrée, la volonté du peuple hongrois et de son gouvernement de mettre fin à cette intervention étant également démontrée, le Conseil de sécurité, l'Organisation des Nations Unies, le monde se trouvent placés face à une violation de la Charte des Nations Unies, du droit des gens, de la loi morale internationale.

121. D'une part, en ce qui concerne les rapports d'Etat à Etat, l'Union soviétique ne peut plus soutenir que le Traité de Varsovie justifie l'envoi de ses troupes en Hongrie, puisque, même lorsqu'elle présentait à ce sujet un raisonnement contestable, l'élément essentiel de ce raisonnement était la demande hongroise. L'Union soviétique viole donc l'indépendance et la souveraineté de l'Etat hongrois.

122. Plus grave encore est la violation de ce principe essentiel sur lequel le monde a voulu établir les relations pacifiques entre les peuples: celui de la liberté de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes. Ce principe est la clef de voûte de la Charte des Nations Unies. Or c'est bien de la liberté des peuples, de la liberté du peuple hongrois à disposer de lui-même, qu'il s'agit aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une opération limitée à une zone géographique quelconque, ni d'une manifestation limitée à un groupe ethnique ou à une minorité. Il s'agit de tout un peuple qui se soulève contre une domination étrangère et qui fait appel à l'Organisation des Nations Unies.

123. Dans les circonstances actuelles, alors que l'Organisation des Nations Unies a, depuis 10 ans, donné

demonstrated its powerlessness to enforce the resolutions it adopts unanimously or by a large majority, we must take the necessary measures to ensure that the great hope which took shape after the war should not die in the hearts of the peoples of the free world. Neither in the Czechoslovak affair eight years ago, nor in the matter of the arrest of Cardinal Mindszenty, nor in the matter of the Bulgarian Protestant ministers, was the United Nations able to take any effective action. It is high time to put an end for an urgent meeting of the Security Council with a view to the adoption of an appropriate resolution. If this cannot be done because of a veto, we must consider the immediate convening of an emergency special session of the General Assembly.

124. Mr. TSIANG (China): My delegation is grateful to the delegations of France, the United Kingdom and the United States for bringing about this emergency meeting of the Security Council. The situation in Hungary is very grave. Its gravity has been attested to by the cablegram [A/3251] which the Secretary-General has received from the Prime Minister of Hungary. I do not need to enlarge on that, because the entire cablegram has been read to the Council by the representative of Cuba. The information in that cablegram has been supplemented by the information furnished to us by the representatives of the United Kingdom and France.

125. The Soviet Union is trying to re-enslave the people of Hungary by sending more troops into that country. The struggle in Hungary is between Hungarian freedom and Soviet imperialism. At least, that is how I understand the nature of the struggle. The Soviet version is different. The representative of the Soviet Union in this Council has called the movement in Hungary an undertaking of criminals, reactionaries and fascists. He has insinuated that this whole business was brought about by the underground work of the United States or of the Western Powers. His version naturally agrees with the version given in *Pravda*. In an editorial in *Pravda* some days ago, that organ called the Hungarian movement for freedom an anti-popular adventure. *Pravda* also explained the movement as being "unleashed through the underground work of the Anglo-American imperialists".

126. I do not have to answer these charges. I have neither the authority nor the information to answer them. Fortunately for us, the official Hungarian Communist Party newspaper answered these charges on 29 October. Its editorial was circulated in a French translation by the official Hungarian news agency, MTI, and appeared in English in *The New York Times* of 30 October.

127. Now, what is the nature of this movement in Hungary? Is it an "anti-popular adventure", as *Pravda* calls it? This is what the official Hungarian Communist Party newspaper, *Szabad Nep*, says in answer to this question:

"The revolutionary people of Pest and Buda want freedom. Freedom for the people, a life without overbearing, without despotism and terror, more bread

troupe de preuves de son impuissance à faire respecter les résolutions qu'elle a adoptées à l'unanimité ou à une forte majorité, nous devons prendre les mesures nécessaires pour que cet espoir immense né au lendemain de la guerre ne disparaisse pas du cœur du monde libre. Ni dans l'affaire de Tchécoslovaquie, il y a huit ans, ni dans l'affaire de l'arrestation du cardinal Mindszenty, ni dans celle des pasteurs protestants bulgares, l'Organisation des Nations Unies n'a pu faire quoi que ce soit d'efficace. Il est temps que cette impuissance cesse. C'est pourquoi le Gouvernement français m'a donné l'instruction de demander cette réunion urgente du Conseil de sécurité en vue de l'adoption d'une résolution appropriée. Si ce résultat ne pouvait pas être atteint en raison d'un veto, il nous faudrait envisager la réunion immédiate de l'Assemblée générale siégeant en session extraordinaire d'urgence.

124. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: Je serai très bref. Ma délégation remercie les délégations des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni d'avoir convoqué cette réunion d'urgence du Conseil de sécurité. La situation en Hongrie est extrêmement grave. Le télégramme [A/3251] que le Secrétaire général de l'Organisation a reçu du Président du Conseil de Hongrie a confirmé cette gravité. Je n'ai pas besoin de parler longuement de ce télégramme car le représentant de Cuba a donné lecture au Conseil du texte intégral. Les renseignements qu'il contient ont été complétés par ceux que nous ont fournis les représentants du Royaume-Uni et de la France.

125. L'Union soviétique s'efforce de remettre en esclavage le peuple de la Hongrie en envoyant de nouvelles troupes dans ce pays. La lutte qui se déroule en Hongrie est celle de la liberté hongroise contre l'impérialisme soviétique. C'est du moins ainsi que je la comprends et que je la définis. La version soviétique est différente. Le représentant de l'Union soviétique au Conseil de sécurité a déclaré que le mouvement auquel on assiste en Hongrie était dirigé par des éléments fascistes, des criminels et des réactionnaires. Il a insinué que tous ces événements avaient été provoqués par les agissements clandestins des Etats-Unis ou des puissances occidentales. Sa version corcorde évidemment avec celle de la *Pravda*. Dans un éditorial publié il y a quelques jours, la *Pravda* déclarait que le mouvement de libération hongrois était une aventure dirigée contre le peuple. La *Pravda* a également prétendu que ce mouvement "avait été déchaîné par les agissements clandestins des impérialistes anglo-américains".

126. Je n'ai pas à répondre à ces accusations. Je n'ai ni l'autorité ni les renseignements nécessaires pour le faire. Heureusement pour nous, l'organe officiel du parti communiste hongrois a répondu à ces accusations le 29 octobre. Une traduction française de son éditorial a été distribuée par l'agence officielle de presse hongroise, MTI, et le *New York Times* en a publié une version anglaise le 30 octobre.

127. Quelle est donc la nature de ce mouvement qui se produit en Hongrie? Est-ce "une aventure dirigée contre le peuple", comme l'appelle la *Pravda*? Voici ce que l'organe officiel du parti communiste, *Szabad Nep*, répond à cette question:

"Le peuple révolutionnaire de Pest et de Buda veut la liberté. La liberté pour le peuple, une vie sans oppression, sans despotisme ni terreur, davantage de

and national independence. Would this be an anti-popular venture?"

The world can answer that. All that is being asked is: Can such a movement be called fascist, reactionary, criminal? I do not think so.

128. Has this movement been unleashed by what *Pravda* calls the underground of Anglo-American imperialists? This is what the official Hungarian Communist Party newspaper answers:

"We can calmly state that this assertion by *Pravda* is an insult to the one and a half million people of Budapest.

"A large part of Budapest's population assisted, physically and morally, in last Wednesday's demonstration and either approved of or sympathized with the fundamental patriotic and democratic principles of that great popular action.

"The five-day-long bloody, tragic and yet magnificent fight had been unleashed not by anybody's but our own mistakes and crimes, among which one has to name first and foremost the fact that we failed to keep alive the sacred flame of national independence, that heritage of our great ancestors."

That is how the Hungarian Government regards the nature of the events in Hungary.

129. Last winter, when the United Nations was debating the question of the admission of new Members, I opposed the admission of Hungary as well as the admission of other satellite States. At that time, I called the attention of the General Assembly to the fact that the Governments in those countries were both oppressive and unrepresentative, that the people of those countries were struggling for freedom, and that the United Nations had no right to increase the burdens of those people by conferring on their oppressive régimes additional prestige and authority through such admission. Events have proved that the stand of my delegation in regard to Hungary was right, and I believe that events will prove that the stand of my delegation in regard to Albania, Romania and Bulgaria was also right.

130. The events in Hungary have aroused the indignation of the whole world. Individual Governments have, in one way or another, expressed their sympathy and their support. Individual representatives have expressed their sentiments through speeches in this Council or through messages to the President of the Council or the Secretary-General of the United Nations. Up to this moment, no organ of the United Nations has expressed a collective opinion. The United Nations has not yet taken a stand on this momentous development. It is time that the Security Council took a stand. I believe that the events do not permit us to delay this matter.

131. In the opinion of my delegation, events demand of us the following four decisions, and I would like to see these four points incorporated in the resolution which I hope we shall adopt. First of all, the Security Council must express its sympathy for the Hungarian people in their struggle for freedom. Secondly, the Council must make it unmistakably clear that it opposes

pain et l'indépendance nationale. Est-ce là une aventure dirigée contre le peuple?"

Le monde peut répondre à cette question. Tout ce que l'on demande est ceci: un tel mouvement peut-il être qualifié de fasciste, de réactionnaire, de criminel? Je ne le pense pas.

128. Ce mouvement a-t-il été déclenché par ce que la *Pravda* appelle les agissements clandestins des impérialistes anglo-américains? Voici la réponse de l'organe officiel du parti communiste hongrois:

"Nous pouvons déclarer calmement que cette affirmation de la *Pravda* est une insulte au million et demi d'habitants de Budapest.

"Une partie importante de la population de Budapest a apporté son appui matériel et moral à la manifestation de mercredi dernier et a exprimé son approbation ou sa sympathie à l'égard des buts patriotiques et démocratiques de ce grand mouvement populaire.

"Le combat de cinq jours, sanglant, tragique et cependant magnifique, a été déclenché non par les fautes et les crimes de qui que ce soit, mais par nos propres fautes et nos propres crimes, au premier rang desquels il faut placer le fait que nous n'avons pas su maintenir la flamme sacrée de l'indépendance nationale, cet héritage de nos grands ancêtres."

Telle est, pour le Gouvernement hongrois, la nature des événements qui se déroulent dans le pays.

129. L'hiver dernier, lorsque l'Organisation des Nations Unies discutait la question de l'admission de nouveaux Membres, je me suis opposé à l'admission de la Hongrie et des autres Etats satellites. A cette époque, j'ai attiré l'attention de l'Assemblée sur le fait que les gouvernements de ces pays étaient tyranniques et ne représentaient pas leur population, que ces populations luttèrent pour la liberté et que l'Organisation des Nations Unies n'avait pas le droit d'augmenter le fardeau qui pesait sur elles en conférant aux régimes qui les opprimaient le prestige et l'autorité supplémentaire d'être admis à l'Organisation des Nations Unies. Les événements ont prouvé que la position adoptée par ma délégation à l'égard de la Hongrie était fondée, et je crois que les événements prouveront, de la même manière, que la position de ma délégation à l'égard de l'Albanie, de la Roumanie et de la Bulgarie était également justifiée.

130. Les événements de Hongrie ont provoqué l'indignation du monde entier. Certains gouvernements ont exprimé, d'une manière ou de l'autre, leurs sympathies et leur appui au mouvement de libération hongrois. Les représentants ont exprimé leurs sentiments soit en intervenant au Conseil de sécurité, soit en envoyant des messages au Président du Conseil de sécurité ou au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Jusqu'à présent, aucun organe des Nations Unies n'a exprimé une opinion collective. L'Organisation des Nations Unies n'a pas encore pris position sur cette question d'une importance capitale. Il est temps que le Conseil de sécurité prenne position. Je crois que la situation ne nous permet pas de tarder davantage.

131. De l'avis de ma délégation, les événements exigent que nous prenions les quatre décisions suivantes et j'aimerais que ces quatre points figurent dans la résolution que nous adopterons, je l'espère. Tout d'abord, le Conseil de sécurité doit exprimer sa sympathie pour le peuple hongrois qui lutte pour la liberté. Deuxièmement, le Conseil doit indiquer, sans la moindre équi-

the military intervention of the Soviet Union. Thirdly, my delegation would like to see a United Nations commission sent to observe the events on the spot and to report to the United Nations. Finally, I believe that the Security Council should issue an appeal to all the free peoples of the world to give to the people of Hungary such help as they may need and as we, more fortunate, can give.

132. These represent the ideas of my delegation with regard to the action that the Security Council should take. In any event, I believe that we should not delay our action much further.

133. Mr. LODGE (United States of America): I should like to read to the Security Council a statement which President Eisenhower made today at the White House, because I think it is pertinent to what we are considering here:

"All America pays tribute in these troubled days to the courage and sacrifices of the Hungarian people in their determination to secure freedom. In struggling to obtain this goal for their country, the Hungarians are undergoing grave physical hardships and privations. In order to help the Hungarian people in this hour of need, I am authorizing immediately an initial allocation of \$20 million from the funds appropriated by the Congress for emergency use, to be employed for food and other urgent relief necessities for the alleviation of their sufferings."

I think I may add that this is food which will be needed to carry the people of Hungary through the coming winter months, and I believe I can say that, entirely apart from the political developments in Hungary, we in the United States want to do everything we can to ensure that the Hungarian people shall not have to suffer in the winter which lies ahead of us.

134. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): Today's meeting of the Security Council was called at the request of the representatives of the United Kingdom, France and the United States of America. At a time when the whole world is watching vigilantly to see what is being done to comply with the General Assembly's resolution of 2 November 1956 [*resolution 997 (ES-I)*] on the cessation of the aggressive action taken by the United Kingdom and France against Egypt, at such a time, the calling of a meeting on the item now on the Council's agenda is strange, to say the least.

135. In demanding a meeting of the Security Council on the Hungarian question, the representatives of the Western Powers are pursuing an obvious objective: to divert attention from the tragic events in the Middle East resulting from the unprecedented aggression carried out by the United Kingdom and France against Egypt. We are concerned and surprised to note that the United States is following the line which the United Kingdom and France are trying to press in order to mollify public indignation over the action of the United Kingdom and France in Egypt.

voque, qu'il s'oppose à l'intervention militaire de l'Union soviétique. Troisièmement, ma délégation aimerait qu'une commission des Nations Unies soit envoyée en Hongrie pour y observer les événements sur place et faire rapport à l'Organisation. Enfin, je crois que le Conseil de sécurité devrait lancer un appel à tous les peuples libres du monde en leur demandant de donner au peuple hongrois toute l'assistance dont il peut avoir besoin, et que nous autres — plus favorisés — sommes en mesure de lui donner.

132. Telle est la position de ma délégation à l'égard des mesures que devrait prendre le Conseil de sécurité. En tout état de cause, j'estime que nous ne saurions différer davantage à agir.

133. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Je voudrais donner lecture au Conseil d'une déclaration qu'a faite aujourd'hui à la Maison Blanche le président Eisenhower. J'estime en effet qu'elle est intéressante pour la question dont nous nous occupons ici:

"L'Amérique entière rend hommage, en ces jours troublés, au courage et aux sacrifices dont fait preuve le peuple hongrois, dans sa volonté de conquérir sa liberté. En combattant pour que cet objectif puisse être atteint dans leur pays, les Hongrois subissent de dures épreuves physiques et endurent de graves privations. En vue d'aider le peuple hongrois dans ce moment difficile, j'autorise l'ouverture immédiate d'un premier crédit de 20 millions de dollars sur les fonds prévus par le Congrès pour les cas d'urgence, afin de procurer à ce peuple le ravitaillement et les autres secours d'urgence destinés à soulager ses souffrances."

Je pense pouvoir ajouter qu'il s'agit là du ravitaillement dont la population de Hongrie aura besoin pour traverser les mois d'hiver, et je crois aussi pouvoir dire que, indépendamment de l'évolution politique en Hongrie, nous désirons tous — aux Etats-Unis — faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le peuple hongrois n'ait pas à souffrir pendant l'hiver qui vient.

134. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui à la demande des représentants du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis d'Amérique. Nous avons été convoqués pour examiner une question inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, au moment même où le monde entier surveille avec la plus grande attention la manière dont est mise en œuvre la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 2 novembre 1956 [*résolution 997 (ES-I)*] pour mettre fin à l'agression dont la France et le Royaume-Uni se sont rendus coupables contre l'Egypte; dans ces circonstances, la convocation du Conseil est pour le moins étrange.

135. En demandant la convocation du Conseil de sécurité pour examiner la question hongroise, les représentants des puissances occidentales se proposent un but parfaitement évident: ils veulent détourner l'attention du monde des tragiques événements qui ont lieu dans le Proche-Orient du fait de l'agression sans précédent du Royaume-Uni et de la France contre l'Egypte. Nous sommes péniblement surpris de voir les Etats-Unis s'engager dans la voie que le Royaume-Uni et la France veulent imposer au Conseil pour apaiser l'indignation de l'opinion publique devant leurs activités en Egypte.

136. The situation in Hungary does not warrant this emergency meeting of the Council. The counter-revolutionary uprising against the people's régime in Hungary has been suppressed by the action of the Hungarian authorities. The Soviet troops which had been brought in at the request of the Government of Hungary to assist in combating the uprising have been withdrawn from Budapest at the request of the Government of Hungary; on this point the Soviet Government has issued an official statement, dated 30 October. Let me quote a part of that statement:

"... At the request of the Hungarian People's Government, the Soviet Government agreed to move Soviet military units into Budapest with a view to assisting the Hungarian People's Army and the Hungarian authorities to restore order in the city. Considering that the continued presence of Soviet military units in Hungary may have the effect of still further aggravating the situation, the Soviet Government has instructed its military command to withdraw Soviet military units from the city of Budapest as soon as this is thought necessary by the Hungarian Government.

"The Soviet Government also declared that it was prepared to enter into suitable negotiations with the Government of the Hungarian People's Republic. In this, the Soviet Government proceeds from the general principle that the troops of any State party to the Warsaw Pact are stationed on the territory of another State party to the Pact by agreement between all the parties thereto, and only with the consent of the State on whose territory such troops are, or are to be, stationed at its request..."

137. I should like to point out that now the situation in Hungary has begun to improve and to stabilize itself, certain counter-revolutionary elements are trying, in the capital of Hungary and in the provinces, to disturb at all costs the order which was beginning to be restored.

138. Let me draw the attention of members of the Council to a Press report from Vienna, according to which a Hungarian-American centre long in operation in Salzburg, on Austrian territory, is now transferring its subversive activity against the Hungarian State to Hungarian soil.

139. Other Press reports speak of groups of aircraft taking off almost continuously for Budapest from Austrian airfields. Observers were able to ascertain, these reports say, that hundreds of Hungarian officers and men who had formerly served in the Hitlerite army were being sent to Hungary. Among the aircraft, West German frontier service machines and British and other aircraft were to be seen.

140. I draw attention to these facts, which may have extremely grave consequences.

141. Yesterday rumours were spread that the Soviet Government was moving additional armed forces into Hungarian territory. These statements, as also the statement made by Mr. Imre Nagy, are utterly unfounded, and in order to refute such fabrications the Soviet Government yesterday, through its Ambassador in Hun-

136. Les événements de Hongrie n'exigent nullement une convocation aussi urgente du Conseil. L'émeute contre-révolutionnaire dirigée contre le régime populaire de la Hongrie a été réprimée grâce à l'action des autorités hongroises. Les troupes soviétiques, qui sont entrées en Hongrie à la demande du Gouvernement hongrois pour l'aider à combattre la rébellion, ont été retirées de Budapest, toujours à la demande du Gouvernement hongrois; le Gouvernement soviétique a fait, le 30 octobre, une déclaration officielle à ce sujet. Je cite un passage de cette déclaration:

"... A la demande du Gouvernement populaire hongrois, le Gouvernement de l'Union soviétique avait accepté que certaines unités de l'armée soviétique entrent à Budapest pour aider l'armée populaire hongroise et les autorités hongroises à rétablir l'ordre dans la ville. Considérant que la présence des unités de l'armée soviétique en Hongrie, si elle se prolongeait, risquait de servir de prétexte à une nouvelle aggravation de la situation, le Gouvernement de l'Union soviétique a donné au commandement militaire l'ordre de retirer les troupes soviétiques de la ville de Budapest, dès que le Gouvernement hongrois en reconnaîtrait la nécessité.

"Le Gouvernement de l'Union soviétique a également déclaré qu'il était prêt à engager des négociations appropriées avec le Gouvernement de la République populaire hongroise. Ce faisant, le Gouvernement de l'Union soviétique part du principe général suivant lequel le stationnement de troupes appartenant à un Etat signataire du Traité de Varsovie sur le territoire d'un autre Etat signataire ne peut avoir lieu qu'en vertu d'un accord conclu entre tous les signataires du Traité et avec le consentement de l'Etat sur le territoire duquel les troupes sont stationnées ou doivent l'être sur sa demande."

137. Je voudrais faire remarquer que, après que la situation a commencé à s'améliorer et à se stabiliser en Hongrie, des éléments contre-révolutionnaires s'efforcent de troubler à tout prix l'ordre qui allait se rétablir, dans la capitale hongroise et dans les provinces.

138. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur une dépêche de presse émanant de Vienne, et selon laquelle un centre hungaro-américain, établi depuis longtemps à Salzbourg, sur le territoire de l'Autriche, transporte actuellement en territoire hongrois l'action subversive qu'il mène contre l'Etat hongrois.

139. La presse rapporte également que, par escadrilles entières, des avions quittent presque sans interruption les aérodromes autrichiens à destination de Budapest. D'après ces informations, des observateurs ont pu constater que des centaines d'officiers et de soldats hongrois, qui avaient servi dans l'armée hitlérienne, se rendent en Hongrie. Parmi ces avions on peut voir des appareils des services de surveillance des frontières de l'Allemagne occidentale, des appareils britanniques et d'autres.

140. Je tiens à relever ces faits qui peuvent avoir les conséquences les plus graves.

141. Hier on a répandu le bruit que le Gouvernement soviétique faisait entrer de nouvelles forces armées sur le territoire de la Hongrie. Tout cela, de même que la déclaration de M. Imre Nagy, est sans aucun fondement. C'est pourquoi, dès hier, le Gouvernement soviétique a fait savoir, par son ambassadeur en Hongrie, qu'il n'avait

gary, made a statement declaring that no additional Soviet troops had been brought into Hungary. A Press agency report issued today reads as follows:

(Continued in English)

"Early today a Government spokesman said that no new Soviet troops crossed the Russian-Hungarian frontier during the night."

(Continued in Russian)

142. Mr. Lodge repeated time and again in his statement that the situation in Hungary was not clear. He offered no facts whatsoever to substantiate his charges against the Soviet Union. On what grounds, then, does the representative of the United States call for a meeting of the Security Council and an emergency meeting at that?

143. In these circumstances, the Security Council has no grounds whatever for considering the situation in Hungary.

144. It is perfectly clear that in hastily placing the Hungarian question before the Security Council again today, the Western Powers are attempting a diversionary manoeuvre intended to distract public opinion from the Anglo-French aggression against Egypt. The situation in Egypt is deteriorating with every passing minute. The Press and the radio, quoting French official spokesmen, report that despite the General Assembly resolution adopted early this morning United Kingdom and French troops, after savagely bombing Egyptian territory, have begun an invasion—I repeat—an invasion of the Suez Canal area. Furthermore, the Governments of the United Kingdom and France have announced that they will continue their attack upon Egypt regardless of the General Assembly's resolution; in other words, they refuse to regard it as a decision of great importance; they refuse to carry out the General Assembly's decision.

145. These reports indicate the real reason why the Hungarian situation is under consideration in the Security Council. Now that the way for an invasion of Egypt has been prepared by Anglo-French air raids, land forces and armaments are being disembarked. The invasion of Egypt is now in progress. The smoke-screen for the invasion is to be a discussion of the Hungarian situation in the Security Council. However, this manoeuvre cannot succeed; it is too transparent. The peoples of the world—particularly, the Arab and Asian peoples—will not be deluded by smoke-screens of propaganda, demagoguery and slander.

146. Mr. TSIANG (China): We have just heard a denial of a cablegram sent to us by the Prime Minister of Hungary. While this denial was being made, a new official document of the United Nations [S/3726] was being distributed to us. This new document contains a note from the Permanent Mission of the Hungarian People's Republic addressed to the Secretary-General, transmitting a letter dated 2 November 1956 from the President of the Council of Ministers and Acting Foreign Minister of the Hungarian People's Republic. I should like to read out only the following paragraph from that letter:

"On 2 November further and exact information, mainly military reports, reached the Government of

envoyé dans ce pays aucun renfort de troupes. Une agence de presse a publié aujourd'hui le bulletin suivant:

(L'orateur poursuit en anglais.)

"Ce matin de bonne heure, un porte-parole du gouvernement a déclaré: La frontière russo-hongroise n'a été franchie durant la nuit par aucune troupe soviétique nouvelle."

(L'orateur poursuit en russe.)

142. Dans son intervention, M. Lodge a répété à plusieurs reprises que la situation n'était pas claire en Hongrie. Il n'a cité aucun fait à l'appui des accusations lancées contre l'Union soviétique. Pourquoi, dans ce cas, le représentant des Etats-Unis réclame-t-il que l'on convoque le Conseil de sécurité de toute urgence?

143. Dans ces conditions le Conseil de sécurité n'a aucune raison d'examiner la situation en Hongrie.

144. Il est absolument clair qu'en posant à nouveau, de toute urgence, la question de la Hongrie devant le Conseil, les puissances occidentales se livrent aujourd'hui à une manoeuvre de diversion afin de faire oublier à l'opinion publique l'agression anglo-française contre l'Egypte. La situation en Egypte empire d'heure en heure. La presse et la radio annoncent, de source officielle française, que malgré la résolution de l'Assemblée générale adoptée au début de ce matin même, les troupes anglo-françaises ont commencé — je le répète — ont commencé à envahir la zone du canal de Suez après avoir soumis le territoire égyptien à des bombardements intensifs. En même temps, le Gouvernement français et le Gouvernement britannique ont déclaré qu'ils continueraient leur attaque contre l'Egypte, sans s'occuper de la résolution de l'Assemblée générale; autrement dit, ils refusent de lui attribuer une grande importance, ils refusent d'y se conformer à la décision de l'Assemblée générale.

145. Voilà pourquoi le Conseil de sécurité est invité à examiner la situation en Hongrie. Après avoir préparé l'invasion de l'Egypte par des raids de l'aviation anglo-française, on débarque actuellement des forces terrestres et des armements. L'invasion de l'Egypte a commencé. L'examen de la situation en Hongrie doit servir de rideau de fumée pour couvrir cette invasion. Mais cette manoeuvre ne saurait réussir. La signification en est trop évidente. Les peuples du monde, et surtout les peuples arabes et les peuples asiatiques, ne se laisseront pas tromper par les rideaux de fumée, de la propagande, de la démagogie et de la calomnie.

146. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: Nous venons d'entendre un démenti du télégramme qui nous a été envoyé par le Président du Conseil de Hongrie. Au moment même où ce démenti était articulé, un nouveau document officiel [S/3726] nous était distribué. Il s'agit d'une note émanant de la Mission permanente de la République populaire hongroise, adressée au Secrétaire général et transmettant une lettre, en date du 2 novembre 1956, du Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République populaire hongroise. Je n'en détache que ce paragraphe:

"Le 2 novembre, le Gouvernement de la République populaire hongroise a reçu des informations nouvelles

the Hungarian People's Republic, according to which large Soviet military units crossed the border of the country, marching towards Budapest. They occupy railway lines, railway stations and railway safety equipment. Reports also have come about that Soviet military movements of east-west direction are being observed on the territory of Western Hungary."

147. Mr. DE GUIRINGAUD (France) (*translated from French*): The representative of the Soviet Union disputes the validity of our reasons for requesting this urgent meeting of the Council. Like the Chinese representative, I would refer him to the letter which has just been circulated.

148. I should also like to add some information which was handed to me a few moments ago. Although this information comes from a Press agency, it quotes the Hungarian Government news agency. The report summarizes the position, as of this evening, in regard to the movement of Soviet troops in Hungary. It reads as follows:

"A large armoured unit has arrived in Kisvarda. At the same time, the continuous movement of Soviet troops coming from the east has been noted in Debrecen. The movement of Russian armour towards the west has been noted in Szolnok. Approximately 200 tanks which have for several days taken up positions between Szolnok and Abony have begun to move towards the west . . . On the night of Thursday to Friday, several armoured units took up positions in the area of Gyongyos. In Transdanubya, Soviet units stationed near Dombovar has surrounded the airport at Taszar and launched spearheads as far as the suburbs of Kaposvar. No incident has been noted in that area.

"About twenty lorries bearing Soviet infantrymen arrived in Nyiregyháza on Friday evening. Finally, about fifty motorized batteries crossed the Soviet-Hungarian frontier at Beregsurany."

There has certainly been a substantial deployment of Soviet military forces entering Hungary or moving from one point to another in Hungary today.

149. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): In order to show that Press reports cannot always be taken upon trust and sometimes have to be verified, may I read out another Press communication on a similar topic, one which was put out yesterday. This communication is addressed to editors by the Associated Press, and reads as follows:

(*Continued in English*)

"We have been checking constantly on published rumours that new fighting has broken out in Budapest, that there has been a new Soviet invasion of Hungary, and that Soviet armour has surrounded every airport in Hungary.

"We have nothing beyond the Hungarian Premier's protest against new troops entering Hungary and the Soviet Ambassador's answer that they were only a regrouping of forces; the first-hand story that Russian tanks are at Budapest airport to ensure removing

et précises, généralement des rapports militaires; selon ces informations, d'importantes unités soviétiques avaient traversé la frontière hongroise et se dirigeaient vers Budapest. Les forces soviétiques occupent les lignes de chemins de fer, les gares de chemins de fer et les installations de sécurité ferroviaires. D'autres dépêches annoncent que des mouvements militaires soviétiques d'est en ouest ont été observés en Hongrie occidentale."

147. M. DE GUIRINGAUD (France): Le représentant de l'Union soviétique a contesté que nous ayons des raisons valables de demander cette réunion urgente du Conseil. Je voulais, comme le représentant de la Chine, lui répondre en citant la lettre qui vient d'être distribuée.

148. Je voulais également y ajouter une information qui m'a été apportée il y a quelques instants et qui, bien qu'émanant d'une agence de presse, cite l'agence gouvernementale hongroise. L'information fait, ce soir, le point des mouvements de troupes russes en Hongrie. Elle dit:

"Une importante unité blindée est arrivée à Kisvarda, tandis qu'on annonce, de Debrecen, le passage continu de troupes soviétiques venant de l'est. De Szolnok, on signale le passage de blindés russes se dirigeant vers l'ouest. Environ 200 chars qui s'étaient retranchés depuis plusieurs jours entre Szolnok et Abony ont fait mouvement vers l'ouest. . . . Dans la nuit de jeudi à vendredi, plusieurs unités de chars se sont retranchées dans la région de Gyongyos. En Transdanubie, les unités soviétiques stationnées près de Dombovar ont encerclé l'aérodrome de Taszar et ont lancé des avant-gardes jusque dans la banlieue de Kaposvar. On ne signale aucun incident dans cette région.

"Une vingtaine de camions transportant des fantassins soviétiques sont arrivés vendredi soir à Nyiregyháza. Enfin, une cinquantaine de batteries motorisées ont franchi la frontière hongro-soviétique à Beregsurany."

Voilà tout de même un important déploiement de forces militaires soviétiques qui sont entrées en Hongrie ou s'y sont déplacées aujourd'hui.

149. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Pour montrer que les dépêches de presse ne doivent pas toujours être prises pour de l'argent comptant et qu'il convient parfois de les vérifier, je donnerai lecture d'une autre information que l'on a publiée hier et qui portait sur un sujet presque analogue. Il s'agit de la note suivante adressée aux éditeurs de l'Associated Press:

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

"Nous nous sommes constamment attachés à vérifier les rumeurs qui ont été publiées et suivant lesquelles les combats auraient repris à Budapest; la Hongrie aurait été envahie à nouveau par les troupes soviétiques et des blindés soviétiques auraient encerclé tous les aérodromes hongrois.

"Les seules données recueillies sont les suivantes: la protestation du Président du Conseil hongrois contre l'entrée de nouvelles troupes en Hongrie et la réponse de l'Ambassadeur soviétique précisant qu'il ne s'agit que d'un regroupement de forces; une infor-

wounded soldiers and Soviet dependants; and the telephoned statement direct from Budapest that up to 10.52 p.m., Budapest time, there had been no shots heard in Budapest Thursday. . . .

"Another service first bulletined, then withdrew, a story that Budapest had been bombed. We have nothing resembling that."

150. Mr. DE GUIRINGAUD (France) (*translated from French*): The Soviet Union representative himself told us that the report which he read out was received yesterday.

151. Mr. SOBOLEV (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I did not maintain that the report was of today's date. All I said was that not every Press report could be accepted without verification.

152. The PRESIDENT (*translated from French*): As there are no further speakers, I should like to know if the members of the Council have any suggestions concerning the date of our next meeting.

153. Mr. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) (*translated from Spanish*): In view of the urgency of the matter with which we are dealing, I propose that the Council should meet again tomorrow, 3 November, at 3 p.m. in order to continue its consideration of this question.

154. The PRESIDENT (*translated from French*): If there are no objections, I shall take it that the Cuban representative's proposal is adopted.

It was so decided.

The meeting rose at 8.50 p.m.

mation de première main selon laquelle les tanks soviétiques ne se trouveraient à l'aérodrome de Budapest que pour assurer l'évacuation des soldats blessés et des familles soviétiques; et une conversation téléphonique avec Budapest indiquant que jusqu'à 22 h. 52 (heure de Budapest) on n'avait pas entendu de coups de feu à Budapest jeudi . . .

"Une autre agence a annoncé d'abord, puis démenti une information selon laquelle Budapest aurait été bombardé. Nous ne possédons aucun renseignement qui se rapproche de cette information."

150. M. DE GUIRINGAUD (France): Le représentant de l'Union soviétique reconnaît lui-même que l'information à laquelle il vient de faire allusion date d'hier.

151. M. SOBOLEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Je n'ai jamais prétendu que ce bulletin datait d'aujourd'hui. J'ai simplement dit qu'il ne convenait pas d'accepter toutes les informations de presse sans les vérifier.

152. Le PRESIDENT: Puisque personne ne désire plus prendre la parole, je voudrais savoir si les membres du Conseil ont des suggestions à formuler en ce qui concerne la date de la prochaine réunion.

153. M. NUÑEZ PORTUONDO (Cuba) [*traduit de l'espagnol*]: Etant donné l'urgence de la question dont nous sommes saisis, je propose que le Conseil se réunisse demain 3 novembre, à 15 heures.

154. Le PRESIDENT: En l'absence d'objection, je considérerai la proposition du représentant de Cuba comme adoptée.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 21 h. 50.